

BILAN D'ACTIVITÉ 2015



▶ L'activité en 2014	p. 3	▶ La Garantie Jeunes	p. 24
▶ Les éléments de contexte	p. 4	▶ La Garantie Jeunes : les premiers résultats	p. 26
▶ Les jeunes accompagnés	p. 6	▶ Les aides attribuées	p. 28
▶ Qui sont les nouveaux inscrits ?	p. 8	▶ Les ressources des jeunes	p. 30
▶ Actions innovantes	p. 10	▶ L'hébergement	p. 32
▶ En amont de la qualification	p. 12	▶ La santé	p. 34
▶ L'accès à la qualification	p. 14	▶ La mobilité	p. 36
▶ REI CMA	p. 16	▶ Résultats comptables	p. 44
▶ L'accès à l'emploi	p. 18	▶ Bilan social	p. 46
▶ Les emplois d'avenir	p. 20	▶ Orientations 2016	p. 47
▶ La création d'entreprises	p. 22		

p. 38 - 43

L'activité en 2015 : Bilans de secteur

Rennes ville	p. 39
Rennes métropole	p. 40
Pays de Rennes	p. 41
Pays de Brocéliande	p. 42
Pays des Vallons de Vilaine	p. 43



Le mot de la Présidente



L'Assemblée générale est traditionnellement un temps de restitution démocratique auprès des adhérents et des partenaires de l'activité d'une association, plus impérieux encore lorsqu'elle fonctionne sur fonds publics. Elle est aussi le lieu où ceux qui en assurent la gouvernance, tracent quelques perspectives.

Peu de périodes, dans notre jeune histoire, ont connu autant d'évolutions que celle que nous traversons depuis la mise en œuvre des emplois d'avenir.

L'année 2015, qui nous occupe aujourd'hui, est évidemment marquée par l'émergence de la Garantie Jeunes. Pour son déploiement, notre association a recruté seize salariés, élaboré un programme pédagogique, trouvé des locaux, noué de nouveaux partenariats, en particulier dans le monde économique. Nous avons surtout expérimenté un nouveau mode d'accompagnement, alternant le collectif et l'individuel.

Le bilan de cette première année vous sera présenté dans ce rapport d'activité. Il est trop tôt pour en tirer des conclusions mais quelques enseignements émergent : notre capacité à répondre dans un délai bref à une commande publique de cette ampleur, à mobiliser le partenariat indispensable à sa réussite, et faire évoluer notre organisation sans la déstabiliser. Ce constat est à mettre au crédit de l'équipe et je veux, en votre nom, la remercier de son engagement et saluer tout particulièrement les salariés qui ont rejoint récemment notre Mission locale. Un tiers de notre effectif est en poste depuis moins de deux ans ! Ces recrutements nous ont fait franchir le seuil symbolique des cent salariés.

À cette échelle, un changement de logiciel n'est pas anodin. La migration des données vers i-milo au cours de l'été 2015 a été difficile et ce nouvel outil n'est pas encore totalement opérationnel.

Nous avons appliqué une décision nationale de toute évidence mal préparée. Alors que nous subissons un poids toujours croissant des contraintes administratives, nous ne nous attendions pas à devoir affronter cette paralysie qui nous rendait, par exemple, très difficiles les mises en relation sur les offres d'emploi.

La ligne directrice qui doit nous guider désormais tient en un seul mot : simplification. Il me semble que nous sommes arrivés au terme d'une organisation qui empile de façon plus

ou moins cohérente dispositifs et structures. Il ne s'agit pas de gommer d'un trait les spécificités des publics, et par conséquent des accompagnements, mais de mieux les articuler.

Tel est l'objectif de la nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs que nous propose l'État. C'est aussi la démarche que doivent engager les collectivités, en particulier Rennes-Métropole. La loi NOTRe nous en donne l'opportunité.

En simplifiant, nous répondons à deux exigences : d'une part l'efficacité ou encore l'efficience de notre action et, d'autre part, la démocratie. Car simplifier, c'est aussi rendre lisible et donc verser au débat, des politiques publiques que seuls les spécialistes peuvent aujourd'hui évaluer.

C'est un vaste et long chantier mais nous devons l'engager résolument en ayant clairement à l'esprit sa finalité.



Gaëlle ANDRO
Présidente de la Mission locale
du Bassin d'emploi de Rennes

Gaëlle ANDRO
Présidente de la Mission locale
du Bassin d'emploi de Rennes



Nos points d'accueil en 2015



En 2015, 11 098 jeunes en contact avec la Mission locale.



Les éléments de contexte

En 2015, le nombre de demandeurs d'emploi continue d'augmenter, mais deux fois moins vite qu'en 2014.

Une population plus souvent en emploi :

La population du bassin rennais est un peu plus souvent en emploi que la moyenne régionale (Le taux d'emploi est de 65% contre 64% pour la région). Ce taux est plus bas pour les jeunes rennais (29%) que pour l'ensemble régional (32%), en raison d'une part importante de jeunes poursuivant leurs études.

En Bretagne, un jeune demandeur d'emploi sur 5 réside dans le bassin d'emploi de Rennes

	2013/2014		2014/2015	
	DEFM ABC	Moins de 26 ans	DEFM ABC	Moins de 26 ans
France	6,4%	3,0%	4,9%	-0,1%
Bretagne	8,2%	5,6%	6,4%	2,8%
Ille et Vilaine	7,4%	7,3%	6,7%	2,5%
BE Rennes	7,4%	7,0%	7,4%	3,5%

Un territoire orienté vers les services :

Le bassin d'emploi de Rennes se caractérise par une part importante de l'emploi salarié : 91% des emplois. Comme dans l'ensemble des territoires urbains, l'emploi se situe très majoritairement dans le secteur des services : 68% des emplois occupés (61% pour la Bretagne). Les services marchands y sont particulièrement bien représentés (37% contre 28% en Bretagne). Le commerce est le premier secteur d'activité (12% des emplois salariés), c'est moins qu'au niveau régional (14%). Viennent ensuite, l'administration publique (11%) et l'enseignement (9%).

* Part des jeunes DEFM au 31/12/2015

	DEFM Moins de 26 ans (Cat ABC)	% dans l'ensemble des DEFM	
		Rappel 2014	2015
France	998 291	19%	18%
Bretagne	51 590	20%	19%
Ille et Vilaine	16 300	21%	20%
BE de Rennes	10 417	21%	20%

Qu'est-ce qu'un DEFM ?

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois

Les catégories ABC regroupent

les DEFM sans activité au cours du mois (A) ou ayant exercé une activité réduite courte de moins de 78h (B) ou longue de plus de 78h (C)



La part des jeunes parmi les chômeurs du bassin d'emploi de Rennes est stable (20%) et légèrement supérieure aux moyennes régionale (19%) et nationale (18%).



Yves-Marie DROUAL
Responsable des systèmes
d'information et
de la communication

I-MILO remplace Parcours 3

En 2015, le réseau des missions locales s'est doté d'un nouveau logiciel d'information : I-MILO. Pour notre Mission locale, le changement a eu lieu le 27 juillet 2015. Retour sur cette migration...

Comment s'est déroulée la migration ?

Elle s'est relativement bien passée pour une structure de notre taille (près de 26 000 dossiers de jeunes en base). Nous avons perdu une part infime de données, ce qui atteste de la rigueur du travail de saisie réalisé en amont. Début 2015, afin de préparer la migration, nous avons engagé un travail important de mises à jour de la base, ce qui a eu pour effet de limiter la perte de données.

En parallèle de ce travail, nous avons établi un plan de formation des salariés sur 3 mois. Au-delà de l'appropriation technique, c'est un accompagnement au changement : il faut faire preuve de pédagogie et de communication, être à l'écoute des collègues pour lever les appréhensions que suscite nécessairement ce type de changement.



Après 6 mois d'utilisation, comment ça se passe ?

L'après migration a été plus complexe. L'espoir suscité par l'arrivée d'un nouvel outil, réputé plus fonctionnel et proche de nos métiers, est retombé car nous avons dû faire face à beaucoup de dysfonctionnements :

- ⇒ Alors que les salariés étaient encore dans une phase de découverte, de "nombreux bugs" dans I-MILO ont rendu complexes les premiers mois de saisie.
- ⇒ Sont venus s'ajouter des problèmes liés à la remontée de données chiffrées, rendant impossible les requêtes nécessaires aux mises en relation et illisible la lecture de notre activité pendant plusieurs mois.

Les difficultés rencontrées à Rennes sont communes à l'ensemble du réseau national. Nous avons donc adopté un discours commun auprès de nos partenaires pour les informer que, dans un premier temps, nous ne serions pas en mesure de publier les indicateurs habituels. Cela nous a mis dans une situation très inconfortable. Je déplore d'ailleurs le faible soutien national dans cette phase un peu délicate.

Aujourd'hui, nous commençons à retrouver une forme de stabilité. Même si certains problèmes ne sont toujours pas résolus, je reste optimiste car I-MILO est un logiciel performant. Les évolutions ne sont pas toutes perceptibles pour le moment mais l'outil a pris en compte la montée en charge administrative dans le suivi des jeunes : possibilité de faire une même proposition à un ensemble de jeunes, envoi multiple de sms, dématérialisation des documents... autant de nouveautés qui aideront les conseillers au quotidien.

C'est une évolution ergonomique mais également dans l'approche de notre métier. I-MILO va faire évoluer nos pratiques professionnelles, en particulier par un usage plus fréquent des nouveaux moyens de communication vis-à-vis des jeunes.





Les jeunes accompagnés

En 2015 :

- ⇒ Les hommes sont majoritaires (53%)
- ⇒ 45% des jeunes ont un niveau égal ou supérieur au Bac

* Les jeunes accompagnés

Indicateur	2014	2015	VARIATION 2014/2015
Jeunes en contact	10486	11098	6%
Jeunes accompagnés	9335	9230	-1%

+6%
de jeunes
en contact

Qu'est-ce qu'un jeune accompagné ?

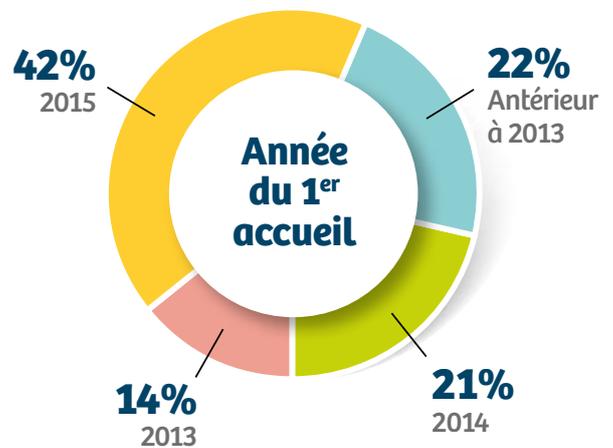
Jeune ayant eu au moins un entretien individuel, un atelier ou une information collective avec la Mission locale au cours de l'année (définition de la charte nationale de saisie des missions locales).

* Répartition par tranche d'âge

	Total	%	RAPPEL 2014
Mineurs	882	10%	9%
18-21 ans	4653	50%	51%
22-25 ans	3586	39%	39%
Plus de 25 ans	109	1%	1%
Total	9230	100%	100%

* Répartition par niveau

	Total	%	RAPPEL 2014
Niveau III et +	673	7%	7%
Niveau IV	3524	38%	37%
Niveau V	3004	33%	34%
Niveau Infra V	2029	22%	22%
Total	9230	100%	100%



* Répartition par sexe

♀ : 4413 ♂ : 4817





Permutation des conseillers dans les quartiers



Sébastien LE BOULER
Réfèrent de quartier,
Villejean

Comment s'effectue une rotation de cette ampleur ?

La rotation des équipes s'est effectuée en deux temps : les référents de quartier ont intégré leur nouveau secteur en octobre, suivis par les conseillers trois mois plus tard.

Un changement de cette ampleur nécessite d'anticiper, de faire preuve d'organisation logistique (changement de locaux, de téléphones, d'ordinateurs...) mais également professionnelle. Le mois qui précède est le plus complexe à gérer, il faut informer les partenaires et les jeunes, parfois les rassurer, consacrer un temps d'échange entre professionnels afin d'évoquer les situations les plus délicates.

Sur le métier de CIP, quel impact a ce changement ?

Un temps est nécessaire pour prendre la mesure du fichier (entre 3 et 6 mois)... La priorité va aux accompagnements renforcés, puis nous contactons les jeunes « en file active » pour leur proposer un rendez-vous. Les premiers entretiens nécessitent plus de temps, ils s'apparentent à un premier accueil, on doit faire connaissance avec le jeune.

Chaque quartier a ses propres caractéristiques (présence de résidences habitant jeunes, tissu associatif, précarité financière, mono-parentalité...). Malgré notre expérience des quartiers rennais, c'est un nouvel environnement de travail, on doit adapter sa pratique professionnelle, en sollicitant les outils à disposition sur le quartier.



Sarah LABBE
Conseillère en Insertion
Professionnelle, Maurepas

Et le partenariat ?

L'enjeu est d'établir rapidement un partenariat efficace mais un temps est nécessaire pour identifier le réseau de professionnels, se faire connaître auprès des partenaires. Il convient de provoquer les rencontres et participer aux groupes de travail existants. C'est assez riche, nous apprenons des fonctionnements et de pratiques établis. En contrepartie, nous arrivons avec une expérience acquise dans notre ancien quartier, il s'agit de la partager.



Hamon FICHOU
Réfèrent de quartier,
Champs Manceaux



Nathalie HUBERT
Réfèrent de quartier,
Cleunay

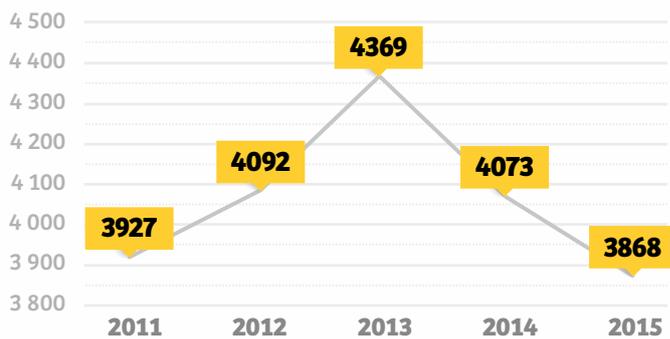
Nouvelle place du référent de quartier ?

Cette rotation sur les quartiers a permis de réaffirmer le rôle du référent : d'une part être relai d'informations auprès des collègues, d'autre part, représenter la structure sur le quartier (Groupes de coordination) avec un temps dédié supplémentaire. Cette évolution vise à accroître notre implication et à nous associer aux décisions.



Qui sont les nouveaux inscrits ?

Le nombre de jeunes reçus en 1er accueil diminue : -7%



La tendance observée en 2014 se confirme : le nombre de nouveaux inscrits diminue sensiblement. À noter qu'il s'agit d'une tendance nationale, puisque le réseau enregistre une baisse de plus de 10%.



52%

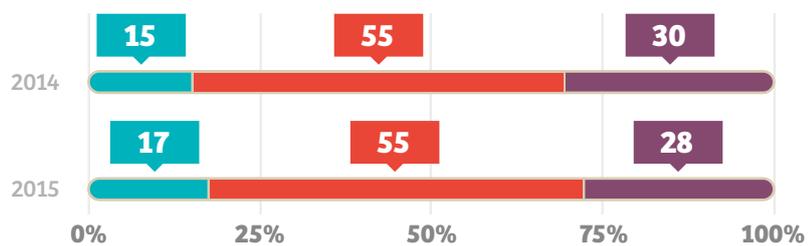
La répartition hommes/femmes des nouveaux inscrits est identique à 2014



48%

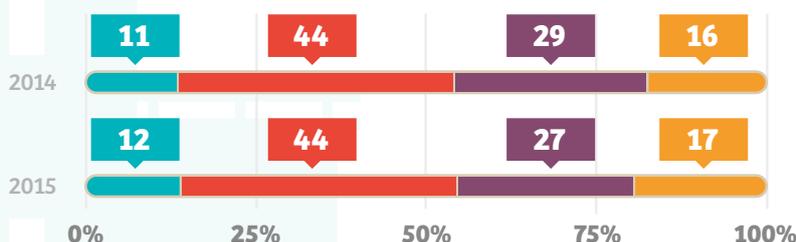
Qu'est qu'un nouvel inscrit ?
Jeune accueilli pour la première fois dans l'année.

* **Age** ► Mineurs ► 18-21 ans ► 22-25 ans ► Plus de 25 ans



* **Niveau**

► Niveau >IV ► Niveau IV ► Niveau V ► Niveau <V





Poste adulte relais auprès des publics QPV

- ⇒ 269 jeunes vus depuis avril 2015
- ⇒ Intervention dans les quartiers de Maurepas, Le Blosne et Villejean
- ⇒ 71% ont entre 18 et 21 ans
- ⇒ 80% sont des hommes
- ⇒ 61% ont un niveau inférieur ou égal au BEP-CAP
- ⇒ Un tiers des contacts se fait lors de déambulations.



Grégory ROUGÉ
Conseiller en insertion
professionnel

Quel a été ton parcours avant la Mission locale ?

J'ai un bac professionnel en productique bois. Après mes études, j'étais objecteur de conscience au sein de La Maison Verte, à Villejean. J'y ai découvert le métier d'animateur socio culturel, ce fut une révélation pour moi. J'ai validé un BEATEP (animation sociale) au sein d'une association sur Le Blosne (1997-1999). Je souhaitais découvrir un autre environnement que celui des quartiers, je suis donc parti travailler deux ans au centre social de Dinard, toujours auprès des jeunes. En 2001, je suis revenu à Rennes, j'ai travaillé à Maurepas en tant qu'animateur socio sportif dans une maison de quartier. J'ai validé un DEJEPS coordinateur de projet d'animation social. Au cours de mon parcours, j'ai développé un important réseau dans les quartiers, qui m'est très utile dans mon travail sur le terrain aujourd'hui. En avril 2015, j'ai été recruté à La Mission locale.

Peux-tu décrire le contenu de ton poste ?

J'ai pour mission principale d'intervenir auprès des publics QPV. Mon poste se décline en 2 axes :

1- La Déambulation : je vais à la rencontre des jeunes sur l'espace public (bas de tours, places...) les jeunes que je rencontre sont parfois en voie de marginalisation. Ils ne sont pas tous connus des professionnels, ont une certaine méfiance de l'institution.

La déambulation nécessite une bonne connaissance des publics, des codes... Dans cette mission la relation de confiance doit être installée.

Dès le premier contact, j'essaie de donner un rendez-vous rapidement avec le conseiller référent afin de ne pas perdre la dynamique.

2- Soutien aux démarches : les conseillers peuvent me solliciter pour de l'accompagnement sur démarches, je peux être présent au rendez-vous. On peut aussi évoquer les différentes situations des publics que j'ai pu remettre en lien avec la Mission locale. Dans certains cas, j'accompagne physiquement les jeunes dans leurs démarches (pôle emploi, impôts, caf...). Mon travail vient en complément de celui des conseillers.

Parole de jeune

Je suis accompagné à la Mission locale du Blosne, j'ai fini ma PPI, j'ai rencontré Grégory à l'Italie, on a discuté de mon projet de peinture. Il m'a accompagné auprès d'un employeur pour un stage. Aujourd'hui je suis entré sur les clauses sociales et à la rentrée je vais faire un apprentissage dans cette entreprise.

Parole de jeune

Je me suis inscrit à la Mission locale après avoir discuté avec Grégory. J'ai confiance en lui. J'ai pour projet de passer le permis D. J'attends de la Mission locale d'être accompagné car y'a plein de choses ou je galère surtout au niveau paperasse, CV...

Parole de jeune

Je suis diplômé bac + 3 (licence pro) je n'étais pas inscrite à la Mission locale. Suite à ma rencontre avec Grégory, j'ai pu rencontrer une conseillère car je souhaitais trouver un job dans les ressources humaines. On m'a proposé 100 chances 100 emplois je n'ai pas accroché au dispositif car ce n'est pas ce que j'attendais. Je pense que la Mission locale ne pourra pas m'aider dans ce que je recherche. Par contre je tiens à souligner l'utilité de la Mission locale pour les jeunes en difficulté.



Collaboration renouvelée avec Pôle emploi

Au cours du 1^{er} semestre 2015, nous avons signé un « **Projet Local de Coopération** » avec Pôle emploi. Ce texte s'appuie sur un accord-cadre national qui vise à renforcer l'articulation entre nos deux réseaux, l'un et l'autre membres du Service Public de l'Emploi.

2 690 jeunes ont bénéficié de la co-traitance en 2015 :

- ⇒ **47% des + de 22 ans**
- ⇒ **55% d'hommes**
- ⇒ **64% de niveau ≥ Bac**
- ⇒ **52% habitent à Rennes**

1 392 jeunes sont sortis du dispositif en 2015, 23% pour une reprise d'emploi déclarée.

La convention qui nous liait précédemment avait comme objet principal l'organisation de la cotraitance du PPAE (Programme Personnalisé d'Accès à l'Emploi). L'ambition nouvelle est de construire une complémentarité des offres de services.

Notre convention :

- ⇒ liste les différentes prestations proposées par l'un et l'autre des partenaires
- ⇒ prévoit les échanges d'informations périodiques sur leur évolution
- ⇒ fixe les caractéristiques des jeunes que Pôle emploi adresse à la Mission locale :
 - les jeunes confrontés à des difficultés socio-professionnelles quelque soit leur niveau de qualification,
 - les jeunes ayant une problématique de mobilité et/ou d'éloignement (permanences délocalisées Mission locale),
 - les mineurs,
 - les jeunes en situation de décrochage scolaire (après suivi institutionnel) ou sortis du système scolaire sans qualification ou avec une qualification en inadéquation avec le marché de l'emploi local, ayant besoin d'un accompagnement en orientation,
 - les jeunes éligibles au dispositif Garantie Jeune ou à tout autre dispositif spécifique mis en œuvre par la Mission locale,
 - les jeunes ayant droit RSA.
- ⇒ détermine un plan d'action commune d'une part en direction des jeunes et d'autre part en direction des entreprises.

Pilotage et évaluation

Nous nous sommes fixés un certain nombre d'indicateurs en particulier sur le nombre et les caractéristiques des jeunes adressés à la Mission locale et nous vérifierons la bonne application de cette convention lors d'un comité de pilotage qui se réunira deux fois par an.

Cette convention est établie pour trois ans et prendra donc fin le 31 décembre 2017.





Caractéristiques des jeunes en 2015

- ⇒ 50% de plus de 22 ans
- ⇒ 59% de femmes
- ⇒ 44% de niveau Bac
- ⇒ 54% hébergés par un parent
- ⇒ 35% titulaires du permis
- ⇒ 21% habitent un territoire prioritaire

Le parrainage se développe dans le Bassin d'emploi

Depuis 2010, avec le concours financier de la DIRECCTE, La Mission locale développe un réseau de parrains, actifs ou retraités qui consacrent du temps aux jeunes en recherche d'emploi.

Le réseau du parrainage en quelques chiffres :

- 96 bénévoles : 56 marraines et 40 parrains, 70% d'actifs.
- Le tertiaire y est largement représenté (40 parrains)
- 110 jeunes ont bénéficié de ce programme en 2015
- 66 jeunes sont sortis du dispositif, 44 en emploi ou en formation

Cet accompagnement, qui vient en complément de celui réalisé par le conseiller, peut prendre différentes formes :

- ⇒ partager et transmettre ses connaissances du monde de l'entreprise,
- ⇒ conseiller dans la rédaction de son CV, préparer ses entretiens d'embauche, en travaillant sur la valorisation des compétences
- ⇒ permettre d'accéder à l'entreprise notamment par ses contacts.

Forte d'un réseau de près de 100 parrains, la Mission locale a souhaité étendre ce dispositif à l'ensemble du bassin d'emploi.

L'exemple de Brocéliande

Le principe est simple : faire bénéficier aux jeunes du Pays de Brocéliande en recherche d'emploi, de l'expérience et du réseau de parrains entrepreneurs, cadres, salariés, retraités. Chaque parrain ou marraine accompagne un filleul et lui fait bénéficier de son expérience pour l'aider à trouver un emploi.

Janique Pincemin, chargée de mission entreprise dans le Pays de Brocéliande invite des entreprises à rejoindre le réseau du parrainage de la Mission locale, l'objectif étant de proposer un service de proximité. Aujourd'hui 9 binômes ont été constitués. Cet accompagnement est contractualisé pour une durée de 6 mois.

Paroles de jeunes

« Elle m'a donné de l'espoir. Grâce à Ana, j'ai pris plus de confiance en moi. Quelque temps après, j'étais convoquée pour un entretien. J'avais déposé mon CV et ma lettre de motivation dans cette entreprise. Depuis le 6 janvier 2016, je suis en CDI. » **Irina**

« Il m'a apporté une motivation supplémentaire pour trouver un stage. Mon parrain dans sa manière de me parler me redonne confiance en moi. » **Kévin**

« Elle m'apporte tout d'abord un soutien ! Ensuite, elle m'aide pour la rédaction de CV, de lettres de motivation. Mélissa est vraiment disponible. » **Charlène**

Paroles de parrains/marraines

« Cette expérience m'apporte un autre regard sur les difficultés rencontrées aujourd'hui par les jeunes dans leur parcours professionnel. » **Isabelle**

« La confiance en soi ! De cela découle la motivation à travailler et à montrer aux autres que l'on est capable. » **Christian**

« Avec Charlène, nous nous voyons dans les locaux de la Mission locale du Pays de Brocéliande. Nos rencontres sont souvent l'initiative de Charlène, car je m'adapte à ces besoins. Je reste en contact avec elle par téléphone. » **Mélissa**



En amont de la qualification

* Entrées en phase d'orientation

		Total
Mobilisation	Compétences clés	114
	DRIP	747
	Autres prestations*	441
Total mobilisation		1 302
Pré formation	DRIP	43
	Autres prestations	21
Total Pré formation		64
Immersion en entreprise	PMSMP	1 001
	Service civique	85
Immersion en entreprise		1 086
Total		2 452

* Autres prestations de mobilisation : Les « Compétences transverses », « L'Evaluation dynamique » et les Actions Territorialisées Expérimentales.

Les intitulés de formation (particulièrement régionales et locales), partiellement identifiés dans I-MILO, ont rendu difficile la ventilation par prestation. C'est pourquoi nous retrouvons, cette année, un nombre important « d'autres prestations de mobilisation ».

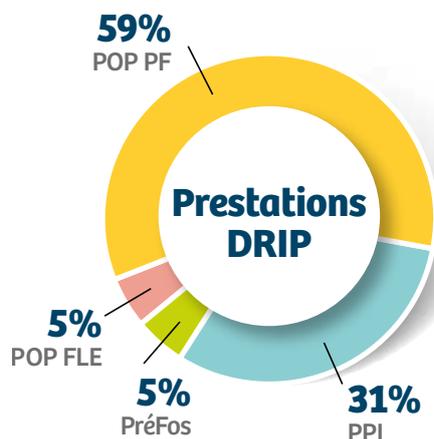
En 2015, les Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) ont remplacé les EMT-PMP.

Les jeunes n'ont désormais plus besoin d'être inscrits systématiquement dans le CIVIS pour obtenir une convention de stage, ce qui explique l'augmentation exceptionnelle (+40%) entre 2014 et 2015.

Les POP
représentent
59%
des entrées
DRIP

Le **DRIP** (Dispositif Régional pour l'Insertion Professionnelle) regroupe différentes prestations destinées à susciter ou confirmer un projet professionnel :

- POP** : Prestation d'Orientation professionnelle
- POP FLE** : Prestation d'Orientation Professionnelle - Français Langue Etrangère
- PPI** : Prestation Préparatoire à l'Insertion
- PréFos** : Préformation sectorielle





GwénoLa LEGENDRE
Conseillère en Insertion
Professionnelle,
Champs-Manceaux

Le test PerformanSe

En 2013, la Mission locale de Rennes a acquis le logiciel PerformanSe, un outil développé pour les ressources humaines, qui aide à mieux connaître la personnalité, les types de comportement en situation professionnelle. Huit salariés ont été formés à son utilisation.

En quoi consiste le test PerformanSe ?

Le test PerformanSe Echo permet d'autoévaluer ses ressources et sa dynamique comportementale en milieu professionnel. Il s'appuie principalement sur l'étude des traits de personnalité, ainsi que sur des éléments de motivations et de valeurs.

70 groupes de 2 phrases sont proposés, il s'agit de sélectionner, pour chacun d'entre eux, de façon spontanée, celle qui semble la plus habituelle, la plus naturelle en se situant uniquement dans un contexte professionnel. En moyenne, il faut compter 10 minutes pour répondre mais le temps n'est pas limité.

Une fois le test terminé, le logiciel établit sous forme de texte et de tableaux, le profil de l'évalué. Le rapport narratif énonce quelques traits généraux, son comportement au travail, son rapport aux autres dans le travail, son rapport à la hiérarchie, son comportement face au stress, l'environnement de travail dans lequel l'individu se sent le plus à l'aise.



Comment les jeunes s'approprient ce test.

Le test PerformanSe aide les jeunes à prendre conscience de leurs capacités et de leurs motivations, à trouver les mots pour se définir. C'est une bonne préparation pour un entretien professionnel.

Ce test est destiné à tout jeune, mais il a une finalité professionnelle : les résultats sont plus probants pour des jeunes qui ont un vécu professionnel.

La mise en place ?

Ce test est proposé dans le cadre de l'atelier « Construction de projet », ou en entretien individuel, par les huit conseillers formés.

Dans ce cas, nous leur proposons deux rendez-vous, espacés de trois jours :

- ⇒ Dans un premier temps, nous recevons le jeune pour recueillir quelques éléments de son parcours et passer le test. À la fin de cet entretien, nous lui remettons le rapport narratif qui propose une interprétation de son profil, les points d'appui et de vigilance... Nous lui proposons d'en prendre connaissance et de surligner les points d'accord et de désaccord
- ⇒ Lors du deuxième rendez-vous, nous analysons conjointement la partie graphique pour aller plus loin dans l'étude des résultats. Le rapport écrit n'est pas la finalité du test, il sert de support à la discussion. Ce qui compte c'est l'échange pendant l'entretien de restitution. Le jeune liure ses impressions. Notre rôle est de l'aider à s'exprimer, de lui proposer d'illustrer par des exemples concrets de son parcours professionnel. Il s'agit d'éclairer sa réflexion grâce à nos éléments d'analyse.

Lors de l'entretien de restitution, nous échangeons également sur des premières pistes d'orientation (PERFORMANSE Oriente) au regard de 8 grandes activités professionnelles (administrer, argumenter, concevoir, créer, échanger, encadrer, gérer et produire), afin de cibler, un environnement professionnel optimal.

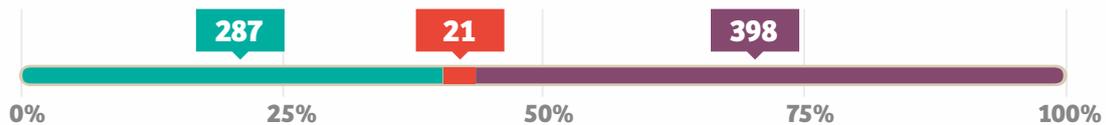
Le jeune peut prolonger le travail amorcé avec son conseiller référent et le compléter par l'atelier PASS AVENIR pour repérer des secteurs professionnels puis des métiers correspondant à son profil.



L'accès à la qualification

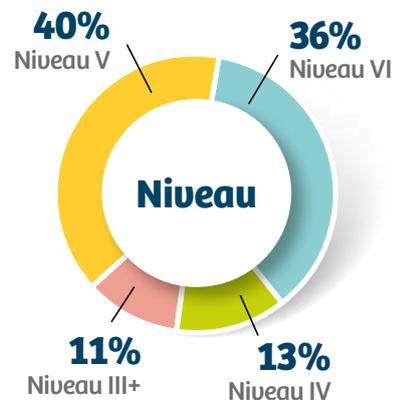
* Les entrées en formation qualifiante

▶ PBF-PRS ▶ Chèque Formation ▶ Autres qualifications



* Secteurs visés par la formation

Secteur	%
Santé - Social	19%
Hôtellerie - Restauration	17%
Transport - Logistique	14%
BTP	13%
Commerce - Vente	11%
Support à l'entreprise	9%
Industrie	7%
Agriculture - Pêche	5%
Art - Spectacle	5%
Total	100%



Déclic

À qui s'adresse cette nouvelle action ?

Ce nouveau dispositif national, **porté par l'AFPA**, vise à accueillir chaque année 2 000 jeunes de 18 à 25 ans, dont un tiers issus des quartiers prioritaires. Ces jeunes, engagés dans un parcours d'insertion, bénéficient d'une gamme de prestations mobilisables au gré de leurs besoins :

4 ateliers

Découvrir et essayer son métier de demain en grandeur nature

Construire son projet professionnel à partir de ses atouts et des opportunités d'emploi de son territoire

Mieux mobiliser ses capacités et gagner en confiance

Se situer sur la maîtrise des savoirs de base attendus "pour booster son insertion professionnelle"

Mobilisables à la carte pendant 12 mois tout au long du parcours d'insertion autant de fois que nécessaire

2 services associés

L'accès à un hébergement gratuit au cours de la participation à un ou plusieurs ateliers.

L'accès gratuit à la restauration collective du centre Afpa



Le CAQ : sécuriser l'accès à la qualification

Initié par la Région Bretagne, le Contrat d'Accès à la Qualification a pour objectif de sécuriser le projet de qualification. Depuis son lancement en 2012, 544 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du CAQ.

Quel est le contenu du CAQ ?

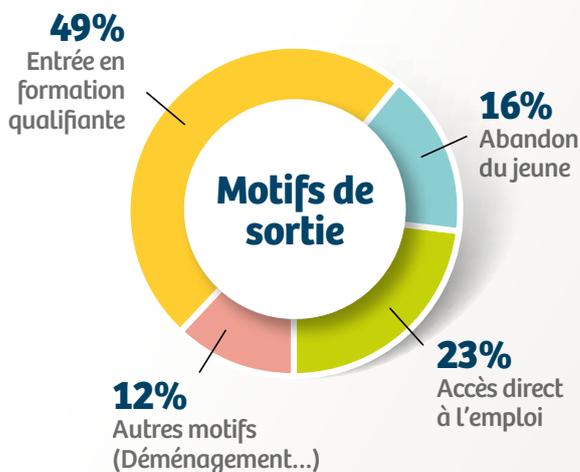
- ⇒ A l'issue d'une prestation du DRIP, un accompagnement spécifique et individualisé est contractualisé entre le jeune, la Mission locale et l'organisme de formation qui a réalisé la prestation (POP- POP FLE- PPI-PréFos).
- ⇒ Sa durée maximale est de 18 mois.

319 jeunes ont bénéficié du CAQ en 2015, 144 sont entrés dans l'année.

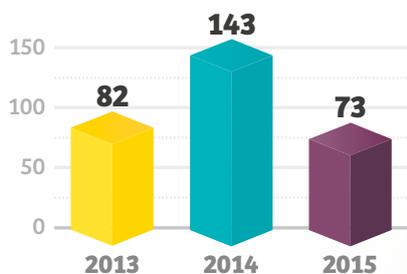
Caractéristiques en 2015 :

- ⇒ **55%** d'un niveau inférieur ou égal à V
- ⇒ **55%** de femmes
- ⇒ **60%** de 22 ans et +
- ⇒ **63%** de rennais
- ⇒ **45%** entrés dans le dispositif dans l'année

- ⇒ Selon sa situation, le jeune peut bénéficier d'une remise à niveau (dans le cadre de compétences clés), d'un soutien financier (rémunération de stagiaire de la formation professionnelle de 3 mois, consécutifs ou non) et d'actions pédagogiques adaptées (formation pré-qualifiante, mise en situation en organisme ou en entreprise, préparation aux entretiens...).



* Répartition annuelle des sorties CAQ



151 jeunes ont atteint leur objectif et sont à ce jour en formation qualifiante :

- ⇒ **51** ont signé un contrat en alternance
- ⇒ **70** en formation PBF ou PRS
- ⇒ **30** en formation hors CR

63 jeunes ont quitté l'accompagnement CAQ pour accéder à un emploi :

- ⇒ **7** en CDI
- ⇒ **56** en CDD

Depuis 2012, 298 jeunes sont sortis du dispositif CAQ.



Le REI CMA : un réseau d'entreprises pour les jeunes

S'appuyant sur leur collaboration ancienne, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et la Mission locale ont entrepris un partenariat, inspiré d'une expérimentation réalisée en Picardie, pour la constitution d'**un Réseau d'Entreprises Intégratrices** susceptibles d'accueillir des jeunes en stage.



Bérangère DELAPLACE
Responsable
Formation Continue
Chambre des Métiers
et de l'Artisanat

A ce jour, 125 entreprises dans le réseau :

- ⇒ **66 nouvelles inscrites en 2015**
- ⇒ **42% dans les services, 38% dans le bâtiment, 20% dans l'alimentation.**

Les métiers de la boulangerie, menuiserie et coiffure largement représentés.

Qu'est-ce que le Réseau d'entreprises intégratrices (REI) ?

La démarche est simple et réactive : la CMA active son réseau d'entreprises et les sollicite pour accueillir des stagiaires accompagnés par la Mission locale. Les entreprises artisanales adhérentes au réseau sont disposées à ouvrir les portes de leur entreprise pour accueillir des jeunes qui cherchent soit à découvrir les métiers de l'artisanat, soit à confirmer une orientation, ou acquérir différents savoir-faire.

Le rôle de la CMA consiste donc à faciliter la prise de contact entre l'entreprise et les jeunes :

- ⇒ **1** Les conseillers de la Mission locale nous sollicitent lorsqu'un jeune est à la recherche d'un stage.
- ⇒ **2** Nous consultons notre base d'entreprises et identifions un adhérent.
- ⇒ **3** Si l'entreprise est disponible, nous rappelons le conseiller pour préciser le lieu de stage, la date et le contact dans l'entreprise. Le conseiller remet la convention au jeune lorsqu'il se rend en entreprise.

On ne reçoit pas le jeune, ce qui peut être un peu frustrant parfois.

Quelles sont les entreprises sollicitées ?

Dans un premier temps, nous avons ciblé 4 000 entreprises adhérentes dans le bassin d'emploi, avec de nombreux retours dans les métiers de bouche et de la coiffure...Mais nous avons rapidement constaté le décalage entre les demandes formulées par les jeunes et les propositions de stages enregistrées. Nous avons donc revu notre démarche en ciblant désormais des entreprises en fonction des besoins exprimés : le BTP par exemple est un secteur régulièrement visé par les jeunes.

Nous rencontrons chaque entreprise susceptible d'être intéressée par la démarche pour définir avec elle les offres de stage qu'elle peut proposer. Nous sommes vigilants à tenir compte des contraintes réglementaires liées aux métiers : normes de sécurité, horaires atypiques, mobilité des jeunes limitée...



67 demandes de stage ont été adressées à la CMA en 2015 :

Dont 53 ont fait l'objet d'une proposition par le REI,

Dont 31 ont abouti à la réalisation d'un stage.



Le protocole de collaboration entre les organismes de formation et la Mission locale du bassin d'emploi de Rennes

Dans un souci d'améliorer toujours un peu plus les services proposés aux jeunes en parcours de formation, la Mission locale et les organismes de formation ont rédigé conjointement un Protocole de collaboration qui rappelle les engagements et rôle respectifs de chacune des structures.

EN AMONT DE LA FORMATION

Désignation des interlocuteurs privilégiés :

⇒ L'organisme de formation transmet à la Mission locale un **document de présentation** de la formation ainsi que le nom du référent de la formation

⇒ **La Mission locale nomme, par délégation, un conseiller référent formation** et une assistante gestion des formations Ensemble, ils échangent sur les objectifs et le contenu pédagogique de la formation, du nombre de places, les dates de démarrage, modalités de rémunération...

Les conseillers techniques de la Mission locale vérifient au moment de la prescription : l'inscription du jeune à Pôle Emploi, la détention d'une carte d'identité, d'un compte bancaire... Ils précisent aux jeunes l'ensemble des éléments qui seront nécessaires à la constitution du dossier de rémunération.

En cas de pièces manquantes, les conseillers techniques auront pour rôle d'accompagner le jeune dans la régularisation du dossier.

L'assistante de gestion formation de la **Mission locale centralise les fiches de prescription** établies par les conseillers en insertion professionnelle. Elle **les transmet au formateur responsable** de la formation qui se **charge de convoquer** les jeunes à une information collective suivie d'entretiens individuels pour valider l'entrée en formation.

L'assistante gestion de formation et le conseiller référent formation de la Mission locale rappelle au formateur responsable de l'organisme de formation, les différentes ressources internes à la Mission locale pouvant être sollicitées pendant l'action de formation (mobilité, bilan de santé, aides financières éventuelles...)

AU DÉMARRAGE DE LA FORMATION

Le formateur responsable de la formation transmet, dès les premiers jours de formation, la liste des jeunes et détermine avec le conseiller référent formation les modalités de suivi de l'action : bilans intermédiaires et finaux.

AU COURS DE LA FORMATION

L'assistante gestion formation de la Mission locale reste l'interlocutrice privilégiée pour le suivi des jeunes en formation tout au long de l'action de formation. Le formateur responsable de la formation et le service Formation de la Mission locale se concertent et échangent sur la situation des jeunes à mi-parcours.

Dans le cas où il est nécessaire de faire le point (absences répétées, évolution du projet...), ou s'il est envisagé un arrêt de la formation, le formateur référent responsable de la formation informe le plus rapidement possible l'assistante gestion formation et ou le conseiller référent formation.

A LA FIN DE LA FORMATION

Le responsable de la formation invite le conseiller référent formation de la Mission locale à participer au bilan final du parcours des jeunes.

Suite à la présentation des jeunes à un examen (diplômant, qualifiant ou autre), le formateur responsable de la formation transmet les résultats à l'assistante de gestion formation pour informatisation dans le logiciel de suivi I-MILO.

APRÈS LA FORMATION

La Mission locale assure le suivi du jeune dans son parcours d'insertion. A l'issue des actions, la Mission locale reste à la disposition des organismes de formation pour le suivi des formations à 6

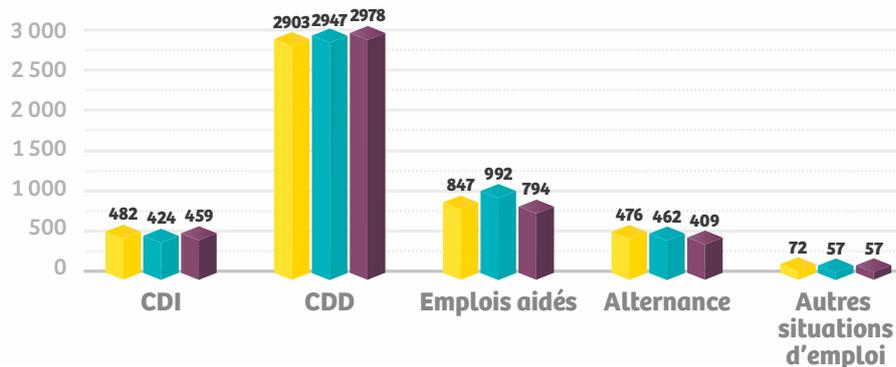
mois. A la demande, elle communiquera les informations en sa possession sur la situation des jeunes et, de manière réciproque, elle sollicitera les organismes de formation.



L'accès à l'emploi

Moins 4% de contrats signés par rapport à 2014

* Les entrées en emploi



+8%
de CDI

73%
des CDD ont une durée inférieure à 6 mois

L'augmentation du nombre de contrats, constatée en 2014, ne se confirme pas :

⇒ La baisse des emplois aidés s'explique en partie par une diminution du nombre d'Emplois d'avenir engagés.

⇒ La baisse des contrats en alternance est continue depuis la mise en place des Emplois d'avenir.

La mise en place du dispositif "Réussite apprentissage" en 2016 devrait accroître le nombre d'entrées en alternance.

Notons que **pour la première fois, depuis 3 ans, le nombre de CDI augmente de manière significative (+8%)**, le nombre de CDD reste stable (près de 3 000 contrats signés)

* Secteurs visés

	CDI	CDD	Emplois aidés	Autres situations d'emploi	Alternance	Total
Santé - Social	25%	22%	30%	22%	7%	23%
Hôtellerie - Restauration	39%	16%	22%	33%	15%	20%
Commerce - Vente	18%	18%	3%	14%	37%	17%
Transport - Logistique	8%	15%	9%	4%	7%	12%
Industrie	3%	10%	7%	2%	9%	9%
Support à l'entreprise	4%	7%	12%	12%	7%	7%
BTP	1%	7%	3%	2%	16%	6%
Agri. - Pêche - Esp. vert	1%	4%	13%	8%	2%	5%
Art & Spectacle	0%	0%	2%	4%	0%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Trois secteurs (Santé, Hôtellerie, Commerce) concentrent 60% des entrées en emploi. Néanmoins, nous observons quelques particularités selon la nature de contrat :

- ⇒ 39% des CDI sont signés dans le secteur de l'hôtellerie Restauration.
- ⇒ 37% des contrats en alternance sont signés dans le commerce.
- ⇒ Les contrats aidés se concentrent dans les secteurs de la Santé (30%), de l'Hôtellerie (22%) et des Espaces Verts (13%).
- ⇒ la répartition par domaine d'activité est plus diffuse pour les CDD : 5 secteurs se situent entre 10 et 22%.



Nathalie APPÉRÉ
Maire de Rennes

Le Plan Emploi Quartier

Interview de Nathalie APPÉRÉ

Quels constats vous ont incitée à prendre une initiative spécifique pour les habitants des QPV ?

Le constat de départ est simple : on observe tous, dans les quartiers prioritaires, une perte de confiance dans la société et dans les institutions qui mine le pacte social. Or, il est impossible de retisser un lien durable sans perspectives d'emploi. Face au chômage, qui touche structurellement les QPV, nous avons de nouvelles réponses à inventer. Il fallait proposer des idées concrètes, ciblées, des dispositifs qui soient simples, souples, partagés à la fois par les acteurs de l'insertion et les acteurs économiques.

À Rennes nous avons un tissu économique un peu plus solide que sur le reste du territoire national. Les efforts d'investissement de nos collectivités n'y sont pas étrangers : la nouvelle gare, le centre des congrès, la deuxième ligne de métro, l'acte 2 de la rénovation urbaine à Maurepas et au Blossne, tous ces grands chantiers profitent aux acteurs économiques locaux. C'est un levier important, il fallait qu'en retour cette activité profite à ceux qui en ont le plus besoin.

Grâce à l'action de la Mission locale et de Pôle emploi, nous avons également constitué un vivier de compétences, avec 600 personnes qualifiées, disponibles, et nous nous attachons à faciliter les rencontres avec les employeurs qui sont à la recherche de ces compétences.

Quelles sont les grandes lignes de ce programme ?

D'abord l'emploi, c'est notre premier chantier, par le renforcement de l'impact des clauses sociales. J'ai souhaité que la proportion des bénéficiaires issus des quartiers prioritaires puisse passer de 20 à 40%.

Grâce à l'action de la Mission locale et de Pôle emploi, nous avons également constitué un vivier de compétences, avec 600 personnes qualifiées, disponibles, et nous nous attachons à faciliter les rencontres avec les employeurs qui sont à la recherche de ces compétences.

Mais nous avons également constaté que beaucoup de blocages commençaient très tôt. Par exemple, un collégien de 3e qui cherche un stage d'observation en entreprise ne doit pas rester sur le carreau parce qu'il n'a pas de réseau. Avec notre programme de réussite éducative, l'éducation nationale, les entreprises, nous avons répertorié des lieux de stage et des tuteurs, et nous répondons au cas par cas, aux équipes pédagogiques des collèges rennais situés en territoire prioritaire.

La Ville de Rennes, son CCAS, Rennes Métropole se doivent également d'être exemplaires : nous allons recruter 50 jeunes en Service Civique issus des quartiers prioritaires. Depuis l'automne dernier, une trentaine de jeunes ont rejoint notre administration, le plus souvent dans des missions d'aide à la population.

Enfin, les actions conjointes de la CCI et de Rennes Métropole pour favoriser le développement de nouvelles activités économiques se concentrent particulièrement sur nos quartiers. L'objectif est d'y multiplier par deux les créations d'entreprises.

S'inscrira-t-il dans la durée ?

Nous avons développé ces cinq axes avec une ambition simple, des objectifs chiffrés, pour montrer que c'est possible, qu'il n'y a pas de fatalité. Nous avons voulu être pragmatiques, prendre en compte la réalité des entreprises et des quartiers. Cette impulsion doit permettre d'enclencher des cercles vertueux, des coopérations dans la durée entre les acteurs, pour que nos quartiers puissent participer pleinement à la dynamique de notre territoire.



Les emplois d'avenir

1 619 contrats ont été signés depuis le lancement du dispositif.

En 2015, 432 contrats signés :

- ⇒ 205 contrats initiaux
- ⇒ 128 pour un premier renouvellement
- ⇒ 96 pour un second renouvellement

Parmi les 432 contrats engagés, on compte 89 jeunes issus des QPV et 30 bénéficiaires du RSA.

Contrats engagés (depuis 2013) :

- ⇒ 90% des contrats dans le secteur non marchand
- ⇒ 10% de CDI
- ⇒ 58% pour une durée d'un an
- ⇒ 32% dans le domaine de la santé
- ⇒ 21% dans la restauration



Les informations collectives dans les quartiers prioritaires

8 informations collectives ont été organisées dans les quartiers rennais. Elles ont été réalisées entre la fin avril et début juillet 2015. Toutes les offres en cours de recrutement ont été présentées au public qui se positionnait à l'issue de ces présentations. À noter que la dernière information collective a attiré un nombre plus important de participants car la Mission Locale présentait les Emplois d'avenir de la CAF (32 personnes présentes). L'information a aussi été relayée par les jeunes déjà embauchés en Emploi d'avenir.

Caractéristiques des jeunes :

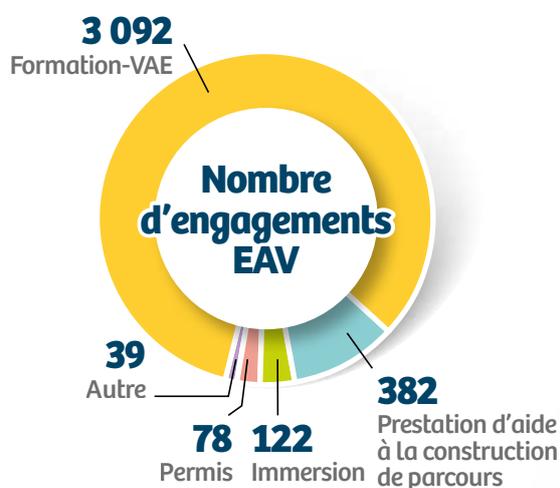
- ⇒ 53% sont des femmes
- ⇒ 60% ont entre 22 et 25 ans
- ⇒ 53% ont un niveau égal au BEP-CAP
- ⇒ 45% habitent à Rennes
- ⇒ 15% résident en QPV



Zoom sur... les engagements

* Les engagements proposés

	Formation - VAE	Prestation d'aide à la construction de parcours	Immersion	Permis	Autre	Total général
En cours	511	45	8	32	14	610
Réalisé	1956	295	88	21	15	2375
Non initialisé	510	31	18	19	7	585
Abandonné	115	11	8	6	3	143
Total général	3092	382	122	78	39	3713



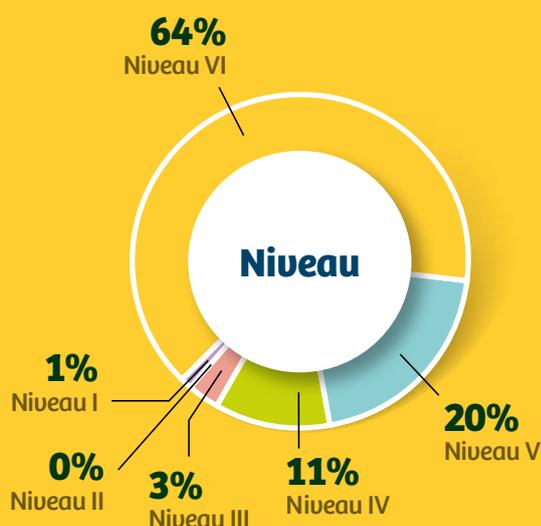
Non initialisé ? L'engagement n'est pas commencé. C'est l'état saisi par défaut lors de la création de l'engagement.

En cours ? L'engagement est mis en œuvre.

Réalisé ? L'engagement est achevé.

Abandonné ? L'engagement a été inscrit lors de la signature du contrat mais a été retiré à l'initiative du jeune, de l'employeur ou du conseiller.

3 092 engagements liés à la formation



* Nature des engagements

	%
Acquisition de nouvelles compétences	74%
Adaptation au poste de travail	12%
Formation qualifiante	7%
Remise à niveau	3%
CACES	1%
Acquisition des savoirs de base	1%
Formation préqualifiante	1%
VAE	0%
Total	100 %

Ils représentent **83% des engagements**. Il s'agit principalement d'acquisition de nouvelles compétences qui relèvent du domaine professionnel, de formations assurées par un prestataire externe, autre que le tuteur.

On y trouve également des prestations d'adaptation au poste de travail, des formations professionnelles dispensées par le tuteur tout au long du contrat.

À la marge, on compte des modules de remises à niveau.



La création d'entreprises

La création d'entreprise peut constituer une solution à la création de son propre emploi, à la réalisation de son projet professionnel... Les jeunes sont plus nombreux à privilégier cette option.

De l'accompagnement... CitéLab

Erwan GAUDIN, Chargé de projet

CitéLab est un dispositif pour les habitants des quartiers ayant un projet de création d'activité, précise ou pas, un projet réaliste ou pas. L'objectif est de travailler la cohérence de leur projet, de le confronter à la réalité du marché, afin de provoquer le questionnement : À qui je m'adresse ? En quoi je me différencie ? Ce que je vais vendre ? à quel prix ?... L'amorçage se fait dans un format collectif, lors des CaféCréateurs, puis on recentre sur de l'individuel. Je propose un accompagnement individuel (5 rendez-vous maxi) au cours duquel nous travaillons la cohérence du projet. Parfois, on va parler orientation avant création.

Je les sensibilise également à l'approche commerciale, de façon concrète, en limitant l'utilisation des termes techniques qui font peur.

Je les encourage à s'approprier les outils disponibles, à mobiliser les ressources du territoire : CMA, CCI, BGE, ADIE... Même s'il n'aboutit pas toujours, le projet de création est aussi un moyen de s'inscrire dans une dynamique d'insertion professionnelle.

20% des bénéficiaires de ce dispositif ont moins de 26 ans. Les projets en rapport avec l'alimentaire ou le commerce non sédentaire sont les plus fréquents chez les jeunes.



302
jeunes ont eu
une info

43
ont bénéficié d'un
accompagnement
vers la création

...À la formation... CréaJeunes ADIE

Maria-Gaëlle MONNIER, Chargée de projet

*Il s'agit d'une formation gratuite de 90h, en collectif, pour les demandeurs d'emploi de moins de 32 ans. C'est une formation action : les participants posent un plan d'action, font une étude de marché, élabore un plan comptable... L'objectif est de les éclairer dans les domaines de la gestion, du commerce, de les aider à faire des choix. **70% des personnes ont un niveau inférieur ou égal à IV.** Ils n'ont pas une culture entrepreneuriale forte. On privilégie la taille du projet (structure 20-30 000€) plutôt que le secteur visé.*

Cette formation s'appuie sur un réseau de bénévoles : des juristes, des commerciaux, des comptables...

Elle se conclut par une présentation du projet auprès de partenaires bienveillant.



Puis on les incite à maintenir une démarche proactive, on ne propose pas d'accompagnement individuel. Certains ont bénéficié d'un accompagnement par des bénévoles de l'ADIE, on les invite à des ateliers pour du réseautage.

Les résultats ?

Les jeunes créent rarement leur entreprise immédiatement à la sortie : 50% créent dans l'année, 25% vont vers l'emploi, les autres vont vers d'autres projets. Ils sont nombreux à s'orienter vers le service à la personne, la vente, notamment via internet.



100 chances, 100 emplois



Delphine MERRIEN
Laurence ANGLERAUX
Conseillères emploi

Née d'une rencontre entre Jean-Louis Borloo, alors ministre des Affaires sociales et Henri Lachmann, PDG du groupe Schneider, l'initiative a vu le jour en 2005. L'objectif est économique mais également sociétal :

- ⇒ Répondre à des besoins économiques locaux en repérant des potentiels dans les quartiers défavorisés
- ⇒ Promouvoir l'égalité des chances par un parcours personnalisé.
- ⇒ S'appuyer sur un partenariat durable entre les acteurs économiques, les services de l'État, les collectivités locales, les acteurs de l'emploi, le tissu associatif. L'ensemble est animé par une ou deux entreprises pilotes.

En quoi consiste l'action ?

Cette action est structurée en 3 étapes.

- ⇒ La Mission locale met en place d'informations collectives afin de repérer des jeunes. L'objectif étant d'identifier 12 candidats en recherche active d'emploi avec un projet professionnel défini.
- ⇒ L'étape suivante est un SAS de préparation d'une semaine, dans les locaux de la Mission locale, animé par un consultant. Ce SAS permet aux jeunes de se valoriser, d'affiner leur projet professionnel, de mettre l'accent sur la connaissance du code du travail et de se préparer aux entretiens.
- ⇒ La dernière étape consiste pour les jeunes, à se présenter devant le comité des acteurs économiques, un réseau d'entreprises animé par Schneider Electric et ERDF, les 2 entreprises pilotes de ce dispositif à Rennes.

Quels sont les résultats ?

En 2015, nous avons réalisé 4 SAS (un par trimestre). 44 jeunes ont bénéficié de ce dispositif :

- ⇒ 15 sont sortis du dispositif pour emploi durable (contrat de plus de 6 mois),
- ⇒ 15 autres sont en situation d'emploi,
- ⇒ 14 sont à ce jour sans situation, mais nous poursuivons le travail d'accompagnement renforcé vers l'emploi, avec l'appui d'entreprises du comité. Au-delà du contrat décroché, il faut considérer la dynamique qui s'installe. Le SAS a un effet « booster ».

Sur le volet entreprise, on note un intérêt croissant : 20 entreprises ont été présentes lors des simulations d'entretiens, 31 lors des comités des acteurs économiques.

Caractéristiques des jeunes :

- ⇒ **61%** d'hommes
- ⇒ **48%** de niveau Bac
- ⇒ **25%** issus des quartiers prioritaires
- ⇒ **5** jeunes en Garantie Jeunes

www.100chances-100emplois.org



La Garantie Jeunes

La Garantie Jeunes est un dispositif d'accompagnement qui vise l'accès direct à l'emploi des jeunes NEET (ni en emploi, ni en formation, en précarité financière), de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire.

Elle propose un accompagnement très renforcé sur 12 mois en 2 séquences : 6 semaines en collectif, puis un suivi individuel (au moins un entretien par semaine), avec des périodes d'immersion en entreprise (stages et contrats de travail).

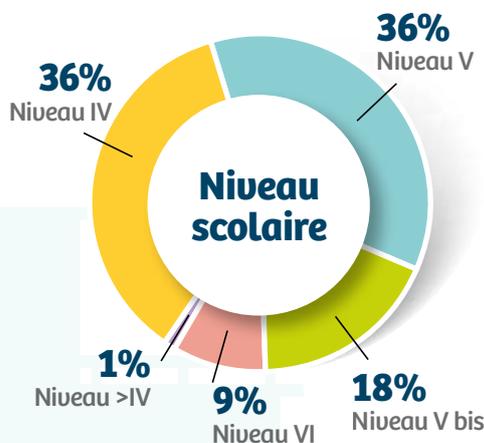
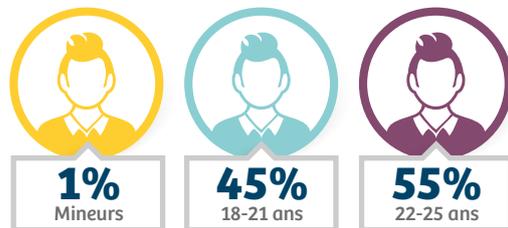
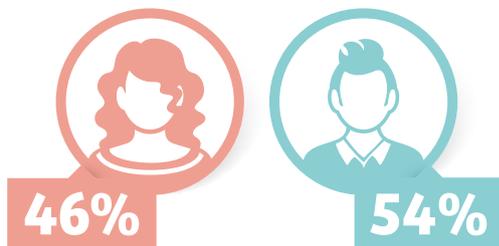
Les jeunes qui intègrent la Garantie Jeunes bénéficient d'un soutien financier mensuel de 461€.

Initié en 2013 dans 10 départements, il a été étendu à 10 autres en janvier 2015, dont le nôtre. L'objectif est d'en faire bénéficier 100 000 jeunes en 2016.



* La Garantie Jeunes, c'est :

♀ : 305 ♂ : 361



Afin de répondre à un objectif de 700 entrées en 2015, et de s'assurer une égalité d'accès au dispositif, la Mission locale a ouvert 4 sites d'accueil de la Garantie Jeunes :

- ⇒ Pays de brocéliande (à Montfort sur Meu),
- ⇒ Pays des Vallons de Vilaine (à Guichen),
- ⇒ Rennes (dans les locaux de l'Afpa et ceux du CRIJ).

* Répartition par hébergement

► Famille ► Logement autonome ► Précaire





Zoom sur... Une journée d'intégration

Sortie en mer à bord du catamaran Ephata, organisée avec l'association Émeraude Voile Solidaire de Dinard.

L'objectif est de favoriser l'interconnaissance entre les jeunes dans un cadre informel et créer les conditions d'une dynamique de groupe. Cette étape est importante car elle aura un impact sur la façon dont les jeunes vont vivre leur année dans le dispositif Garantie Jeunes. Ne pas se sentir seul, s'entraider, se sentir soutenu par ses pairs, bénéficier du retour d'expérience des uns et des autres, ...autant d'éléments qui aideront les jeunes dans leurs démarches au cours de l'année. L'échange informel avec leur conseiller est aussi intéressant dans un autre contexte que celui du travail en atelier ou en entretien individuel.

Cette sortie avait un autre objectif : permettre à certains jeunes d'embarquer pour la première fois en bateau. Certains ont pu se mettre à la manœuvre aux côtés du skipper.



Zoom sur... Le partenariat avec l'association Tout-Atout

Au printemps 2015, l'association est entrée en contact avec l'équipe des conseillers de la Garantie Jeunes pour proposer différentes actions mobilisables pour les jeunes. 4 jeunes ont participé, pendant un mois, à la réalisation d'une fresque murale commandée par La Fondation SNCF. Encadrée par des graffeurs rennais, ils ont participé à un projet de création collective, basée sur l'entre soi. Cette démarche est avant tout collaborative et expressive. De nouveaux projets de collaboration avec l'équipe Garantie Jeunes sont en cours d'élaboration pour 2016.

Zoom sur... Le partenariat avec le Comptoir du doc

Une dizaine de jeunes de la Garantie Jeunes ont participé à la mise en place et à l'animation du festival du film documentaire "Des Histoires", proposé par Comptoir du doc. Pour cela, ils ont suivi un 'stage' en février, au Théâtre de La Parcheminerie.

Pendant le festival, ils ont animé les séances du jeudi et samedi soir, et présenté des portraits d'habitants du quartier rencontrés pendant leur stage. Ils ont réalisé un court-métrage, inspiré de TOKYO BLUE (Leur film coup de cœur !), présenté lors de la soirée de clôture.



Parole de parrain...

Christophe HUET,
Président du CA de Grand Quartier

Mon rôle est de me rendre disponible, de mobiliser mon entourage et mes contacts au profit des jeunes. J'ai impliqué d'autres entrepreneurs pour proposer des temps de simulation d'entretien : Pour eux c'est du coaching, on leur dit d'y aller. On fait ressortir les points positifs, on travaille sur le choix des mots...

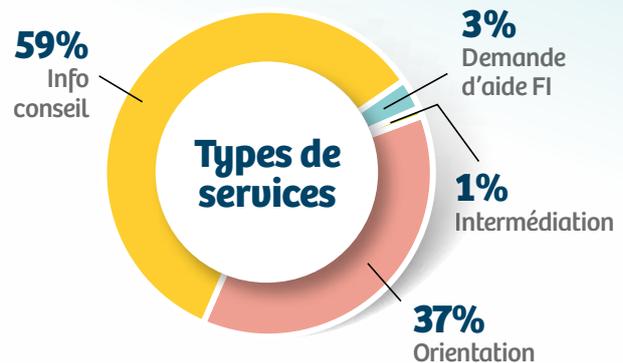
C'est une belle expérience, autant pour nous que pour eux ! C'est une action qui donne du sens à notre métier de chef d'entreprise. On s'inscrit dans une démarche citoyenne. Franchement, à la fin de la première promo, j'avais la satisfaction personnelle d'avoir donné. Je repars en avril pour une nouvelle session !



La Garantie Jeunes : les premiers résultats

* Les services proposés

	Total	%
Accès à l'emploi	20888	62%
Citoyenneté	3672	11%
Formation	890	3%
Logement	771	2%
Loisirs, sport, culture	52	0%
Projet professionnel	5934	18%
Santé	1267	4%
Total	33638	100 %



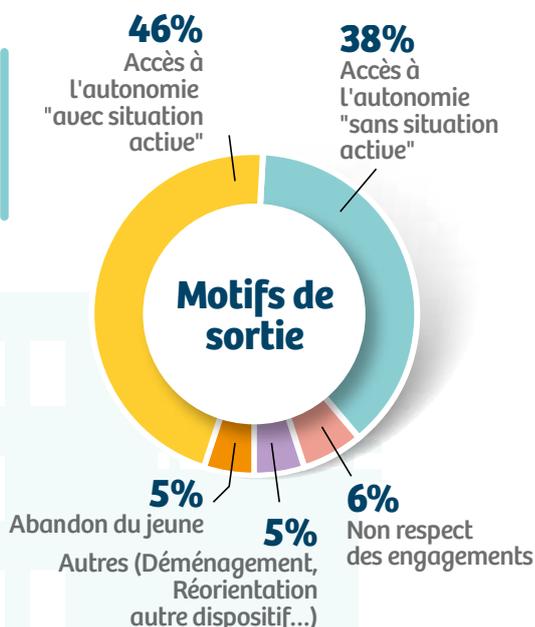
L'accès à l'emploi est la finalité de la Garantie Jeunes et, par conséquent, occupe en large partie le travail d'accompagnement dans La Garantie Jeunes (62% des actes de services saisis dans I-MILO).

Notons cependant qu'un tiers des services proposés lors de la Garantie Jeunes ne concernent pas directement l'emploi : le projet professionnel, la citoyenneté (démarches administratives, mobilité) ou encore la santé et le logement constituent une part non négligeables du travail d'accompagnement.

62%
des services proposés
concernent l'accès
à l'emploi

46%
en sont sortis en situation
d'emploi durable

**Les premiers résultats sont encourageants :
plus de 500 situations d'emploi ont été enregistrées en 2015.**



* Les contrats débutés en 2015

		Nombre de situation
Contrat en Alternance	Contrats de professionnalisation	2
Total alternance		2
Emploi	CDD	249
	Emplois aidés	29
	CDI	6
Total emploi		284
Formation	Mobilisation	23
	Préqualification	7
	Qualification	7
Total formation		37
Immersion en entreprise	PMSMP	228
Total immersion en entreprise		228



La parole des jeunes en Garantie Jeunes

Avec la collaboration de Christophe PIRES, étudiant en Master de sociologie, la Mission locale a recueilli la parole des jeunes présents dans le dispositif. Nous avons souhaité comprendre comment ils évoluent au cours de cette année d'accompagnement : l'épreuve du groupe, puis le retour à l'individuel, la confrontation au monde du travail...

La construction d'une relation de confiance

« J'avais personne sur qui compter avant... Ma famille et moi on ne se parle pas trop. Maintenant je sais que je peux parler avec mon conseiller. Je lui fais confiance à lui. »

« J'ai eu un coup dur après un entretien qui s'est mal passé. Mon conseiller m'a remotivé, grâce à lui je sais que je ne referai pas les mêmes erreurs. »

« C'est pas comme les professeurs qui sont là mais qui peuvent pas s'occuper de toi... Là ils savent qui je suis et connaissent mes difficultés. »

« Je ne sais pas comment je vais faire après la Garantie Jeunes... Sans mon conseiller ça va être dur. »

« Je continue de l'appeler tout le temps même si c'est fini la Garantie Jeunes. »

« Dans ma tête je n'allais pas spécialement bien... sans mon conseiller j'aurais déjà laissé tomber. »

L'emploi : leurs représentations évoluent

« Je me disais que j'étais tombé bas quand je faisais des petits boulots. Les conseillers parlent beaucoup des expériences qu'on doit savoir mettre en avant. Maintenant je sais que d'avoir travaillé c'est toujours positif. »

« C'est une chance d'être en Garantie Jeunes. Je trouve que ça m'a beaucoup aidé à comprendre comment marche le monde du travail. Je trouve ça beaucoup moins stressant maintenant. »

« J'ai appris à revoir mes exigences, je cherche même du travail dans d'autres secteurs que la vente. Ce qui m'intéresse ce sont les acquis, les compétences que je peux ajouter à mon CV, quelque soit le domaine. »

« Je ne sais pas encore si c'est efficace mais je perçois les choses autrement. Je change. Je découvre que le travail ce n'est pas forcément que des contraintes, on peut faire un travail qu'on aime. »

« Avec les stages j'ai découvert de nouveaux domaines et métiers que je ne connaissais pas, ça permet de faire le tri. Maintenant je sais ce que je ne veux pas faire et ce que je veux bien faire professionnellement. »

Les six semaines en collectif... Le (re)viure-ensemble

« C'était déplaisant au début, comme si j'étais une merde... Aujourd'hui ça va mieux, je sais que il y en a plein dans la même situation. »

« J'ai réappris à vivre. C'est un grand mot mais c'est ça, l'apprends à te lever, à être réveillé toute la journée parce que moi je m'isolais beaucoup. (...) J'ai réappris à parler à des gens, à avoir un cadre. »

« Pendant les six semaines on a tissé des liens, on s'aperçoit qu'on est tous dans le même bateau... Mais au début on ne pense pas directement à tendre la main, à aider les autres. »

« Ça permet de se resocialiser parce qu'on peut être renfermé sur soi-même... Ça permet aussi de reprendre un rythme de travail, de vie... Mais c'est progressif, c'est plutôt agréable. »

« Il y avait un atelier sur l'expérience positive. C'était une sorte de thérapie, on s'ouvre aux autres et on dit pour une fois son vrai ressenti sur les choses. En Garantie Jeunes, t'es pas en terrain miné, tu peux t'ouvrir et c'est positif. »

« En Garantie Jeunes, on trouve tout type de niveaux de formation donc forcément il y en a qui vont être plus ou moins lésés. Du coup c'est sympa, on s'entraide, c'est pas comme à l'école. »

« ...au moins j'avais des gens avec moi. »



Les aides attribuées

536 140€ d'aides attribuées en 2015, hors prestations sociales et Garantie Jeunes.

Dispositifs	Bénéficiaires	Montant annuel	VARIATION 2014/2015
Allocations CIVIS	906	244 040	-37%
Aides directes FIPJ	133	10 397	+8%
Chèque mobilité	258	43 515	+6%
Fonds d'aide aux jeunes	1 383	238 188	-13%
Total général		536 140	

Le Fonds d'Insertion Professionnelle des Jeunes

On distingue deux types d'aides FIPJ :

- ⇒ **indirectes** : pour le financement d'actions sous forme de subventions aux organismes partenaires (Agir dans le cadre de la Conduite Supervisée,...)
- ⇒ **directes** : il s'agit d'aides, à titre individuel ou collectif, pour le financement d'actions en faveur du logement (5 353€) ou de la santé (4 127€).

Le Chèque mobilité

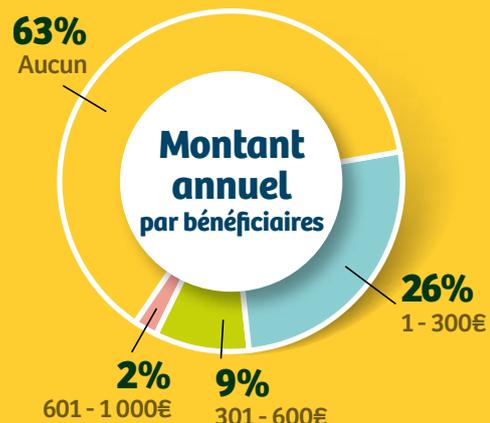
Le Chèque Mobilité est destiné à favoriser la mobilité hors bassin d'emploi pour des jeunes ayant engagé un parcours d'insertion. Il peut être sollicité pour se rendre à un entretien d'embauche, prendre en charge les frais de déplacement liés à un emploi ou une formation, l'utilisation des transports en commun, de moyens de transport personnels... Le Chèque mobilité peut également être sollicité pour les premiers frais de logement ou le coût d'une double résidence pendant la formation.

Zoom sur... le CIVIS

En 2015, 2440 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du CIVIS. 37% (906 jeunes) ont bénéficié d'une allocation.

À noter que les rennais :

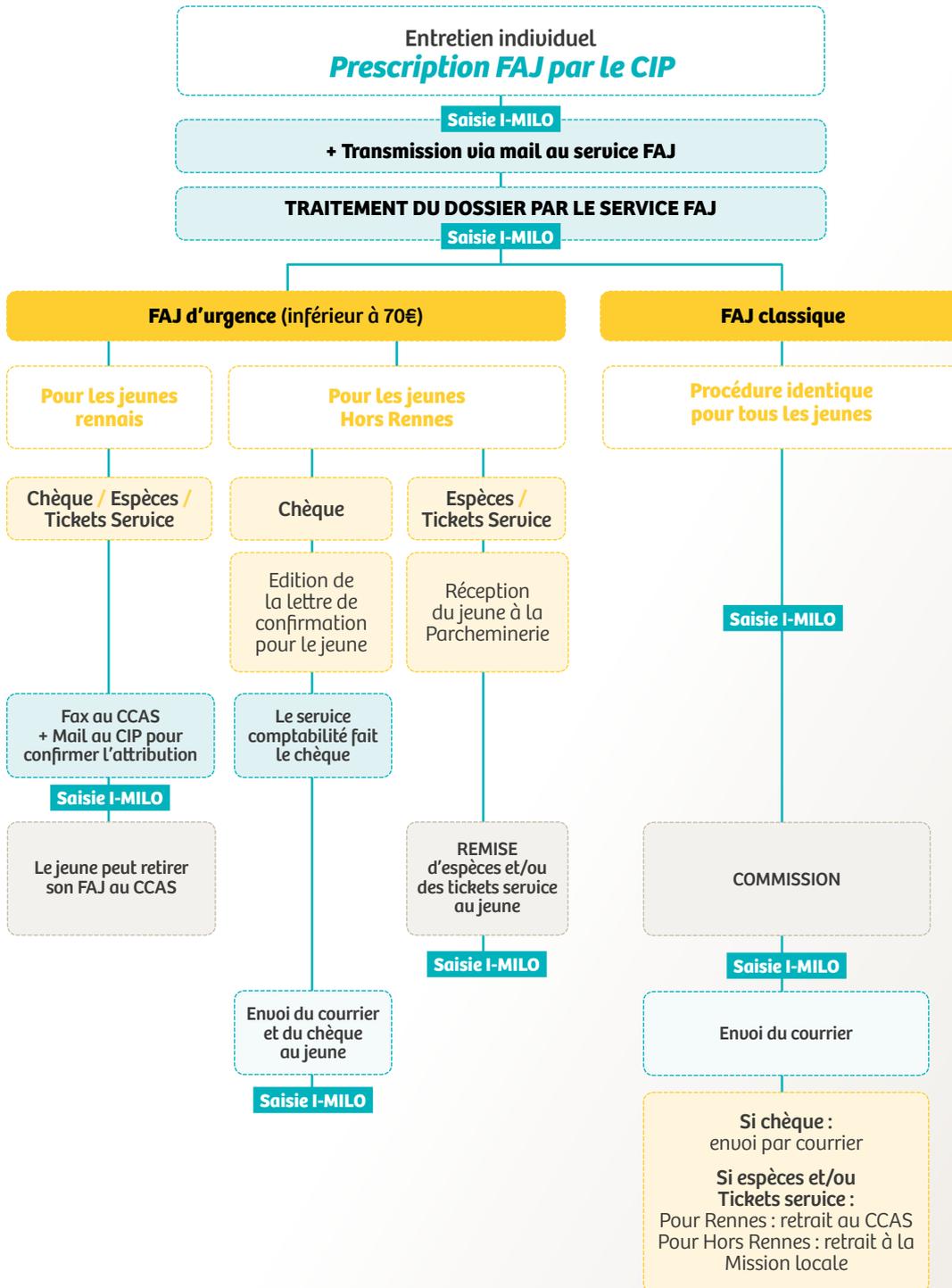
- ⇒ sont surreprésentés parmi les bénéficiaires du CIVIS (66%).
- ⇒ concentrent 71% de l'enveloppe CIVIS consommée.



Secteurs	Montants CIVIS		Nombre de jeunes	
Rennes Ville	173 980	71%	632	70%
Rennes Métropole (hors Rennes Ville)	51 070	21%	186	20%
Bassin d'emploi (hors Rennes Métropole)	16 370	7%	78	9%
Hors BE	2 620	1%	10	1%
Total général	244 040	100%	906	100%



Le parcours du FAJ



Administratif



Les ressources des jeunes

* Les types de ressources

		%
Revenus issus du travail	Salaires	18%
	Allocations Retour à l'Emploi	11%
Total emploi		284
Revenus issus de la solidarité	Allocations Adulte Handicapé	1%
	Revenu de Solidarité Active	6%
	Pension alimentaire	2%
	Autres allocations (CIVIS, Formation, Jeunes Majeurs...)	2%
Revenus issus de la solidarité		11%
Aucun		53%
Non communiqué		7%
Total		100%

Revenus issus de la solidarité ?

Il s'agit du RSA mais également les allocations telles que le CIVIS, l'allocation formation, l'allocation jeune majeur.

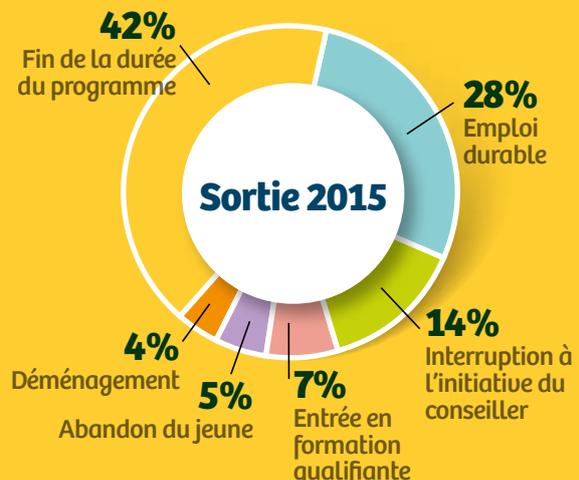
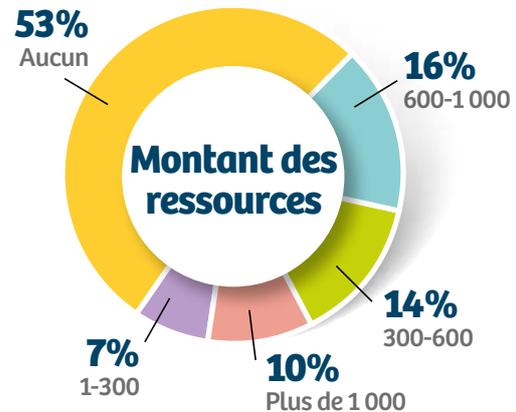
Revenus issus du travail ?

Contrairement à 2013, la majorité des revenus issus du travail dépendent des salaires.



Le CARS 35

En septembre 2013, le Conseil Général d'Ille et Vilaine a confié la mise en œuvre du Contrat d'Accompagnement Renforcé et Sécurisé (CARS 35) aux Missions locales. Ce dispositif s'adresse aux jeunes bénéficiaires du RSA de moins de vingt-six ans. L'objectif est d'accompagner de façon renforcée ces jeunes vers la qualification ou l'emploi durable sur une période de six mois renouvelable une fois. Les rencontres régulières et rapprochées (un rendez-vous minimum tous les 15 jours) doivent permettre de lever plus facilement les freins rencontrés dans leurs démarches d'insertion et de maintenir une dynamique positive.



152 jeunes ont été accompagnés en 2015, 105 sont sortis.



Le microcrédit...

Le montant du microcrédit peut aller de 300 à 3 000€, remboursable sur une période de 6 à 36 mois (avec un taux d'intérêt à 1,4%). Il est mobilisable pour le financement d'un permis de conduire, d'une formation professionnelle, de soins de santé mal remboursés, mais est fréquemment utilisé pour l'achat ou la réparation d'un véhicule.

Depuis 2008, la Mission locale a mis en place le microcrédit personnel. L'accompagnement de ses bénéficiaires est assuré par Sandrine Le Goff, Conseillère en économie sociale et familiale. Elle détermine le montant en fonction du projet et du budget de la personne, puis instruit le dossier.

Son interlocuteur principal est "parcours confiance", une association créée par la Caisse d'Épargne dont l'activité est principalement centrée sur le microcrédit.

L'objectif de ce crédit est de lutter contre l'exclusion bancaire. Il est réservé aux personnes dont le montant ou la nature des ressources ne permet pas d'obtenir un prêt bancaire classique (personnes à faibles revenus, allocataires de minima sociaux, chômeurs). Il n'y a pas de conditions de revenus définies.

En 2015, 34 personnes ont été reçues par Sandrine Le Goff pour les informer sur le microcrédit. 23 dossiers ont été instruits, 13 ont reçu une réponse favorable.

... et le surendettement

Toute personne majeure résidant légalement en France et qui a des dettes non professionnelles et non judiciaires, peut constituer un dossier de surendettement.

La commission peut rendre 3 types de décisions :

⇒ **Le plan conventionnel de remboursement** : proposer des échéanciers aux différents créanciers après évaluation des capacités de remboursement de la personne ou du ménage.

⇒ **Le moratoire** : période de gel des dettes pouvant aller jusqu'à 24 mois. Durant cette période, aucun créancier porté dans le dossier de surendettement ne peut réclamer le remboursement de la dette. Le bénéficiaire dépose un nouveau dossier 2 mois avant la fin du moratoire pour faire part à la Commission de sa nouvelle situation.

La commission de surendettement peut être saisie par un particulier qui se trouve dans l'impossibilité de faire face à ses dettes non professionnelles. L'objectif est de trouver un accord avec les créanciers (pas de minimum ni de maximum de dettes).

⇒ **Le redressement avec ou sans liquidation judiciaire** : si la Commission constate que la situation est irrémédiablement compromise, elle peut renvoyer le dossier devant un juge qui peut décider de l'effacement de tout ou partie des dettes.

Quelles incidences pour la personne ?

- ⇒ Interdiction de crédits et de découverts
- ⇒ Dès réception de l'attestation de recevabilité de la part de la Banque de France, les créanciers ne peuvent plus faire de saisie
- ⇒ Les intérêts et pénalités dues sont gelés à la date de l'attestation de recevabilité
- ⇒ La personne est « fichée » à la Banque de France pour une durée de 8 ans, pouvant être ramenée à 5 ans si la personne honore correctement tous les plans de remboursement.



L'hébergement

* Le mode d'hébergement

	Logement autonome	Famille	Précaire
Rennes Ville	38%	38%	24%
Rennes Métropole (hors RV)	34%	54%	12%
Bassin d'emploi (hors RM)	24%	66%	10%
Total général	34%	48%	18%
2014	36%	47%	17%

38% des jeunes rennais déclarent vivre en logement autonome. À mesure que l'on s'éloigne de Rennes, ce taux diminue : 24% des jeunes du bassin d'emploi (hors Rennes Métropole) sont en logement autonome, en revanche 66% d'entre eux vivent chez leurs parents.

1675
jeunes vivent en
logement précaire

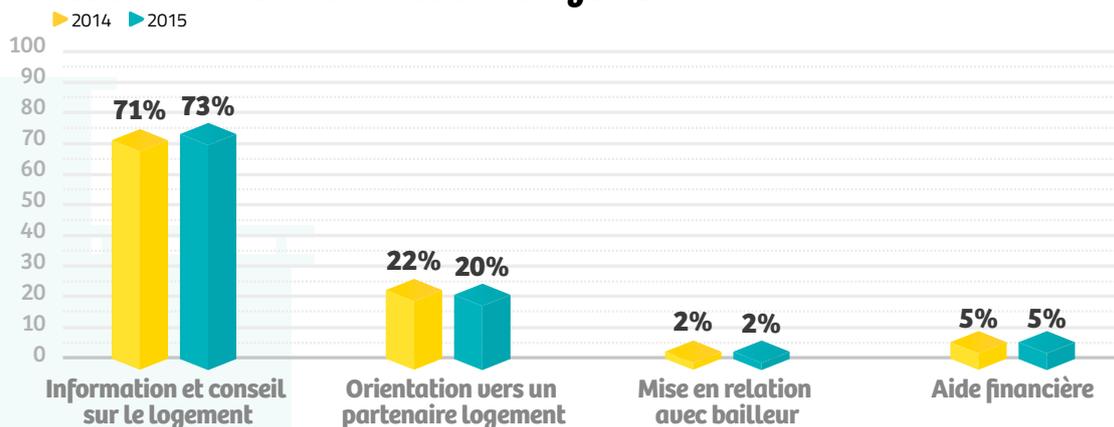
- En foyer ou hôtel : 27%
- Hébergés par des amis : 38%
- Hébergement nomade : 3%
- Sans hébergement : 9%
- Autre : 23%

L'orientation vers un partenaire logement ?

Les partenaires logement de la Mission locale sont multiples : il peut s'agir des Résidences Habitat Jeunes, du loca Pass', de l'organisme HLM... Mais également le CHRS et la Coordination d'Accueil et d'Orientation pour les situations d'hébergement d'urgence.



* Les services en lien avec l'hébergement





"Sortir de la rue" : un dispositif en réponse à l'errance

L'objectif est de proposer à des jeunes de 18 à 30 ans, en errance et sans emploi, une démarche d'engagement accompagné dans un dispositif qui mobilise dans une même dynamique des propositions liées à l'insertion sociale et professionnelle (logement, santé, budget, recours aux droits...)

En 2015 : 172 ont été suivis dans le cadre du dispositif SDLR, 123 d'entre eux l'ont intégré au cours de l'année.

Paroles de jeune

Une situation d'hébergement très instable : Elodie dit vivre chez son ami et à la rue depuis plusieurs années. À chaque dispute du couple, Elodie se retrouve à la rue. Elle dit toujours trouver une solution : « En soirée je trouve toujours des personnes, bien souvent masculines, qui me proposent un hébergement. Parfois par gentillesse et là c'est cool mais souvent avec une attente particulière derrière et ça m'agace, mais pas le choix... ».

Elodie dit consommer beaucoup de produits psychoactifs : « Tout pour ne plus penser ». Elle m'informe qu'elle est déjà suivie à l'envol. Elle dit être fatiguée physiquement et moralement. « J'en peux plus d'être à la rue ».

* Motifs de sortie en 2015

		Nombre de jeunes	%
Emploi durable		9	13%
Entrée en formation		3	4%
Réorientation GJ		12	18%
Déménagement	Accès au logement autonome	6	9%
	Retour famille	1	1%
	Département 35	3	4%
Abandon du jeune	Sortie du département	13	19%
	Incarcération	1	1%
	Abandon	19	28%
Total		67	

67 jeunes sont sortis du dispositif en 2015.

7 d'entre eux ont marqué une avancée significative vers un logement autonome.

12 sont sortis du dispositif pour intégrer la Garantie Jeunes ce qui, au regard des problématiques rencontrées par ce public, constitue une avancée significative dans le parcours d'accompagnement.

11 sont sortis pour accéder directement à un emploi ou une formation.

« Le parcours des jeunes en errance, souvent chaotique, est marqué de ruptures. Ces jeunes sont dans la survie et de fait, ont des difficultés à se projeter. Les rapports au temps sont modifiés...s'inscrire dans la durée devient de plus en plus compliqué, d'où la difficulté notamment à être présents aux rendez-vous. » Angeline LOUZIER, Conseillère sur Le Dispositif Sortir de la Rue

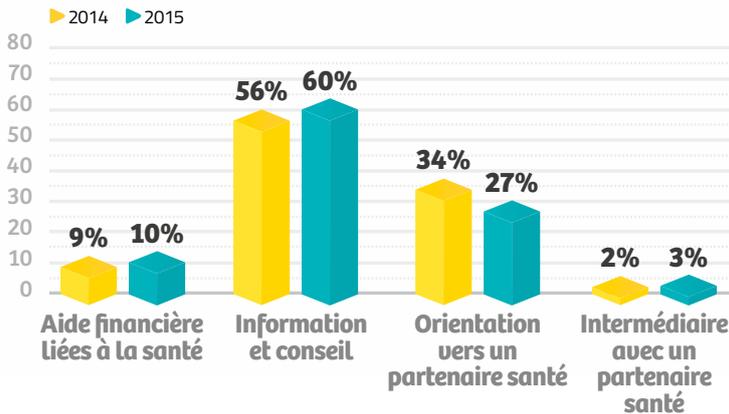
Caractéristiques :

- ⇒ **71%** sont entrés en 2015, 20% en 2014.
- ⇒ Les **hommes sont surreprésentés** (75%).
- ⇒ Ils sont **plus âgés** que l'ensemble Mission locale : les « 22-25 ans » sont majoritaires (57% contre 39% pour la Mission locale).
- ⇒ Ils sont également **peu qualifiés** : 41% ont un niveau inférieur à V (56% pour l'ensemble Mission locale)
- ⇒ **86% déclarent une situation de logement précaire**, (39% sont sans hébergement, 47% sont en foyers + camions, camping, caravanes...).



La santé

* Les services liés à la santé



60%
des services liés
à la santé relèvent de
l'information et du
conseil



Information et conseil sur la santé... est l'acte en lien avec la santé le plus renseigné par les conseillers. Il peut s'agir de prévention santé, ou d'informations sur les droits et aides mobilisables dans le domaine de la santé.

Les aides financières santé ?

Le chèque santé permet de couvrir les frais de consultation ou ceux liés aux soins (pharmacie, laboratoire...). En 2015, 85 jeunes ont bénéficié de cette aide pour un montant total de 4 127€.

Le FAJ santé est sollicité en complément de ressources, par exemple pour les jeunes rencontrant des problèmes psychologiques ou en attente d'une reconnaissance MDPH.

L'orientation vers un service santé ?

Parmi les nombreux partenaires santé de la Mission locale, nous trouvons des médecins, les différents centres hospitaliers (CHU, CHGR...) mais également la CPAM, le centre de bilan de santé, le planning familial, la MDPH.

La Convention avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS)

En 2015, la Mission locale a sollicité la contribution financière de l'ARS pour favoriser l'accès aux droits et aux soins des publics précaires. Le contenu de cette nouvelle convention se décline en 2 axes :

- ⇒ améliorer l'accès à la prévention, aux soins et aux droits des jeunes par la réalisation d'informations collectives, mais également, en développant un réseau de partenaires (professionnels de santé et institutions)
- ⇒ apporter un appui aux conseillers techniques afin d'aborder les problématiques de santé et orienter les jeunes.



Adriana MARQUER
Psychologue clinicienne

L'écoute psy interne à la Mission locale

Interview d'Adriana Marquer de Oliveira

Quel est ton parcours ?

Je suis psychologue clinicienne depuis 1989, formée au Brésil. Je suis arrivée en France en 2007 pour poursuivre mes études : un Master de recherche en psycho du développement. En 2009 : j'ai obtenu la validation de mes diplômes acquis au Brésil pour avoir le droit de pratiquer en France. Depuis décembre 2015, je suis docteur en psychologie suite à la soutenance de ma thèse à l'Université Lumière Lyon 2.

Depuis 2012, je réside à Rennes où j'exerce le métier de psychologue libérale en cabinet. Je fais partie d'un réseau de psychologues rennais. C'est par ce biais que j'ai eu connaissance de l'ouverture du poste à la Mission locale du bassin d'emploi de Rennes.

« Ici, c'est un endroit où tu peux tout dire, je peux tout entendre, il n'y aura pas de jugements ».

Peux-tu nous parler de ton poste ?

Il ne s'agit pas d'un suivi psychothérapeutique, mais d'entretiens d'écoute et d'orientation. Je fais très attention à l'accueil du jeune. Lors du premier entretien, je veille à bien poser le cadre déontologique de mon intervention afin que la personne soit en confiance. En moyenne, je vois chaque jeune qui m'est orienté par son conseiller 4 à 5 fois.

L'éthique professionnelle est respectée sauf dans les cas où je sens un risque de mise en danger de sa vie. Une fois le cadre posé, j'ai une liste de questions à poser pour entamer le dialogue, avoir des informations, des pistes pour les prochains entretiens.

Je n'ai pas trop d'échanges en amont avec les conseillers qui m'orientent les jeunes. Je leur demande de ne pas exposer trop d'informations qui

pourraient influencer mon travail.

Lors des entretiens suivants, tout est orienté vers l'insertion professionnelle, je propose des stratégies pour modifier certaines mauvaises habitudes, faire évoluer leur autonomie et leur motivation. Par des questions directives, j'invite les jeunes à évoquer et réfléchir sur des situations vécues, qui peuvent constituer des freins à leur insertion professionnelle.

Mon travail consiste à chercher des problématiques au niveau psychologique, cognitif, comportemental et social. C'est à partir de là que je peux orienter vers d'autres professionnels.

Les partenaires régulièrement sollicités par Adriana Marquer de Oliveira :

- ⇒ pour les victimes de violences physiques, sexuelles (viol, inceste...) : SOS Victime
- ⇒ pour une écoute et un suivi psychothérapeutique : la source, les psychologues du cœur
- ⇒ pour les addictions : L'Envol
- ⇒ Autres partenaires : CCAS, MDPH, CHGR, GRAFIC...



La mobilité

37% des jeunes accompagnés sont titulaires le permis.

* Répartition par secteur

	Permis	Permis en cours	Pas de permis
Rennes Ville	27%	9%	64%
Rennes Métropole (hors RV)	44%	11%	44%
Bassin d'emploi (hors RM)	52%	10%	38%
Total général	37%	10%	53%
2014	41%	9%	49%

Le moyen de transport évolue en fonction de l'accessibilité aux réseaux publics. À mesure que l'on s'éloigne de Rennes, la part de jeunes titulaires du permis et la part des jeunes motorisés augmentent.

Toutefois, ce constat ne permet pas d'affirmer que les jeunes motorisés sont plus enclins à se déplacer. La mobilité est une notion qui va au-delà du simple aspect matériel.

52%

des jeunes qui résident hors de la métropole rennaise possèdent le permis, ils ne sont que 27% à Rennes.

Seulement 15% des jeunes rennais sont motorisés, les transports en commun étant le moyen le plus utilisé (73%).

À l'inverse, 56% des jeunes résidant hors Métropole disposent d'un moyen de locomotion motorisés (voiture, 2 roues).

* Répartition par moyen de locomotion

	Motorisé	Transport en commun	Autre	Aucun
Rennes Ville	15%	73%	7%	5%
Rennes Métropole (hors RV)	38%	58%	2%	2%
Bassin d'emploi (hors RM)	56%	34%	3%	7%
Total général	29%	61%	4%	5%
2014	32%	59%	5%	4%

La plate-forme Mobilité intervient dans la Garantie Jeunes

Mobiliclés a concentré son action sur la formation à la mobilité autonome des jeunes bénéficiaires de la Garantie jeunes.

276 jeunes ont participé à l'atelier :

- ⇒ Diagnostic mobilité individuel pour définir le projet mobilité des jeunes (permis, véhicule, carte de transport)
- ⇒ Travail sur les freins et représentations de la mobilité des jeunes
- ⇒ Lecture de cartes et compréhension des réseaux de transport
- ⇒ Présentation des aides et des services de mobilité et prise d'abonnement Actuel TER

L'objectif est de définir le projet mobilité de chaque jeune et lui donner les outils pour faciliter sa mobilité dans un objectif d'accès à l'emploi ou à la formation.

Le code pour tous pour les Garantie Jeunes :

En 2015, 23 jeunes de la Garantie Jeunes ont participé à l'action Le "Code pour tous".



Plus d'info sur : www.mobilicles.fr



La conduite supervisée se développe

Le concept **INTÉGRATION SOCIALE et PROFESSIONNELLE par le PERMIS DE CONDUIRE** a été créé par la Délégation Rennaise d'AGIR abcd (Association Générale des Intervenants Retraités. Action Bénévole pour la Coopération et le Développement) en 2006, avec 6 bénévoles retraités. Un partenariat s'est concrétisé entre la Mission locale et AGIRabcd par la signature d'une convention le 5 janvier 2011.

Le groupe de bénévoles s'est régulièrement étoffé pour arriver à 32 personnes ; 6 femmes (dont une en activité professionnelle) et 26 hommes.

41 jeunes sont actuellement intégrés dans le dispositif CS.

Qui sont les jeunes ?

Ils sont majeurs, inscrits en Auto-école. Ils peuvent avoir déjà échoué à l'examen de conduite, connaissent une situation de blocage dans leur apprentissage au permis. Les raisons sont souvent les mêmes : manque de confiance en leurs capacités, difficultés financières... La répétition d'heures d'AE engendre des frais importants. Si le jeune ne peut plus payer, il interrompt son suivi en AE. Il perd des acquis, et c'est l'enchaînement qui aboutit à l'abandon.

Quelle approche pédagogique ?

Notre première démarche est de leur redonner confiance. À la différence de l'Auto-école, nous avons du temps devant nous, il n'y pas d'enjeu financier. Nous procédons par étape, en veillant toujours à les valoriser à chaque étape, même toute petite. Il est aussi parfois nécessaire de les recadrer si la volonté d'apprendre n'est pas perceptible. Nous sommes attentifs aux respects de certaines règles qui relèvent du savoir être : être présent, à l'heure, prévenir en cas de retard ou d'absence. Tout cela étant inscrit dans le contrat d'engagement que signe chaque jeune en entrant dans le dispositif. Nous sommes également à l'écoute de leurs difficultés personnelles. Celles-ci étant souvent à l'origine des difficultés d'apprentissage.

Quels sont les résultats ?

En 2015, 50 jeunes ont été accompagnés en CS, 30 ont obtenu leur permis, 15 sont encore dans le dispositif, 5 jeunes sont sortis du dispositif pour raisons personnelles.

Régulièrement, les jeunes nous témoignent que l'accompagnement en CS leur ont redonné confiance en soi. C'est le résultat dont nous sommes le plus fiers ! Cette reconquête de la confiance est primordiale pour la réussite de leurs projets. Nous sommes bien là dans la réalisation de l'objectif d'intégration sociale et professionnelle.

Perspectives dévolution ?

Notre souhait est bien sûr d'aider toujours plus de jeunes dans leurs démarches de recherche d'emploi. Le permis de conduire étant une condition indispensable aujourd'hui pour avoir accès à l'emploi. Pour cela nous recrutons toujours des bénévoles pour étoffer notre groupe et répondre ainsi à davantage de jeunes.

La Conduite Supervisée se déploie dans Le Pays de Brocéliande

Depuis 2014, la Mission locale met ses véhicules à disposition de l'association Eurêka Emploi services, pour permettre à des jeunes du Pays de Brocéliande de bénéficier de la Conduite supervisée. Quatre Bénévoles de l'association Eurêka accompagnent les jeunes vers l'obtention du permis.



L'activité en 2015 : Bilans de secteur

**Pays de
Brocéliande**
page 42

**Rennes
métropole**
page 40

**Pays de
Rennes**
page 41

**Rennes
Ville**
page 39

**Pays des
Vallons de
Vilaine**
page 43



Pays	Suivi	1er accueil	Evolution 2014/2015 du suivi
Pays de Brocéliande	646	303	7%
CC de Brocéliande	148	58	2%
CC du Pays de Montauban - St Méen Le Grand	219	125	2%
CC de Montfort sur Meu	279	120	3%
Pays des Vallons de Vilaine	663	309	7%
CC des Vallons de Haute Bretagne	410	204	4%
CC de Moyenne Vilaine et du Semnon	253	105	3%
Pays de Rennes	7853	3227	85%
CC du Val d'Ille	126	61	1%
CC du Pays de Châteaugiron	199	101	2%
CC du Pays d'Aubigné	131	57	1%
CC du Pays de Liffré	144	69	2%
Rennes Métropole (hors Rennes-ville)	2332	1088	25%
Rennes-Ville	4921	1851	53%
Hors bassin d'emploi	68	29	
Mission locale du bassin d'emploi de Rennes	9230	3868	



Rennes ville

La majorité des jeunes accompagnés par La Mission locale sont rennais (53%).

Ils sont plus âgés : 42% ont 22 ans ou plus.

Ils utilisent prioritairement les transports en commun (73%).

55% ont un niveau inférieur ou égal au BEP-CAP.

32% habitent un territoire prioritaire.

Les jeunes accompagnés répartis par :

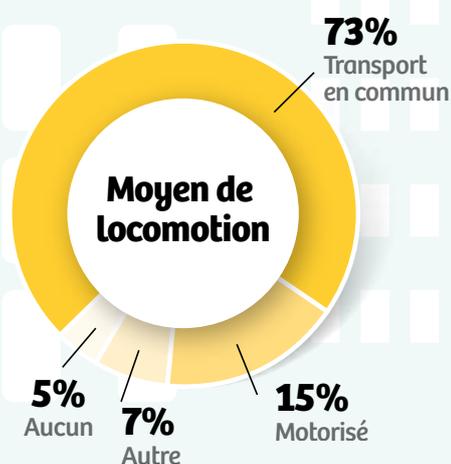
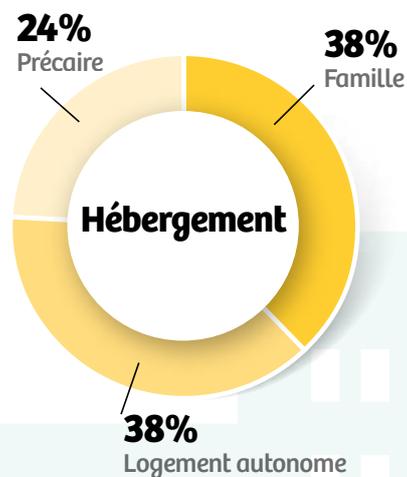
Quartier	Femme	Homme
Centre	45%	55%
Champs Manceaux	49%	51%
Cleunay	50%	50%
Le Blosne	48%	52%
Maurepas	47%	53%
Villejean	46%	54%
Total	47%	53%
	2325	2596
Mission locale Rennes	48%	52%

* Age

Quartier	Mineurs	18-21 ans	22-25 ans	+ de 25 ans
Centre	6%	48%	47%	2%
Champs Manceaux	9%	52%	38%	2%
Cleunay	8%	53%	39%	0%
Le Blosne	8%	49%	41%	2%
Maurepas	7%	48%	44%	1%
Villejean	10%	51%	38%	1%
Total	8%	50%	41%	1%
Mission locale Rennes	10%	50%	39%	1%

* Niveau

Quartier	Niveau Infra V	Niveau V	Niveau IV	Niveau III et +
Centre	20%	29%	40%	11%
Champs Manceaux	24%	31%	38%	8%
Cleunay	23%	32%	36%	9%
Le Blosne	25%	33%	37%	5%
Maurepas	27%	31%	36%	5%
Villejean	26%	31%	39%	5%
Total	24%	31%	38%	7%
	1193	1532	1850	346
Mission locale Rennes	22%	33%	38%	7%





Rennes métropole

(hors Rennes ville)

Les jeunes accompagnés répartis par :

	Femme	Homme
Commune de Cesson-Sévigné	53%	47%
Commune de Laillé	46%	54%
Commune de St Grégoire	42%	58%
Commune de St Jacques de La Lande	59%	41%
Commune de St Sulpice La Forêt	67%	33%
Secteur de A-B-T	46%	54%
Secteur de Bécherel	32%	68%
Secteur de Betton	48%	52%
Secteur de Bruz	49%	51%
Secteur de Mordelles	51%	49%
Secteur de Syrenor	44%	56%
Secteur de Vern	47%	53%
Total	49%	51%
	1134	1198
Mission locale Rennes	48%	52%

25% des jeunes accompagnés par la Mission locale habitent la Métropole Rennaise (hors Rennes) :

- 53% ont un niveau inférieur ou égal au BEP-CAP.
- 41% ont 22 ans ou plus.
- Ils sont hébergés chez un parent (54%) et utilisent les transports en commun (58%).

* Age

	Mineurs	18-21 ans	22-25 ans	+ de 25 ans
Commune de Cesson-Sévigné	10%	47%	43%	0%
Commune de Laillé	11%	46%	38%	5%
Commune de St Grégoire	10%	39%	49%	2%
Commune de St Jacques de La Lande	9%	46%	44%	1%
Commune de St Sulpice La Forêt	17%	33%	50%	0%
Secteur de A-B-T	15%	48%	36%	1%
Secteur de Bécherel	10%	58%	32%	0%
Secteur de Betton	13%	49%	36%	2%
Secteur de Bruz	10%	52%	37%	1%
Secteur de Mordelles	13%	53%	33%	2%
Secteur de Syrenor	7%	46%	45%	1%
Secteur de Vern	7%	58%	35%	0%
Total	11%	48%	40%	1%
Mission locale Rennes	10%	50%	39%	1%

* Niveau

	Niveau Infra V	Niveau V	Niveau IV	Niveau III et +
Commune de Cesson-Sévigné	16%	30%	46%	7%
Commune de Laillé	3%	27%	51%	19%
Commune de St Grégoire	13%	28%	52%	6%
Commune de St Jacques de La Lande	18%	30%	42%	10%
Commune de St Sulpice La Forêt	0%	50%	50%	0%
Secteur de A-B-T	16%	33%	41%	10%
Secteur de Bécherel	13%	40%	42%	5%
Secteur de Betton	19%	36%	37%	7%
Secteur de Bruz	20%	31%	40%	9%
Secteur de Mordelles	21%	36%	34%	8%
Secteur de Syrenor	24%	33%	35%	8%
Secteur de Vern	18%	41%	35%	6%
Total	19%	34%	39%	8%
	445	785	909	193
Mission locale Rennes	22%	33%	38%	7%

13%
Précaire

13%

54%
Familie

Hébergement

34%

Logement autonome

58%

Transport en commun

Moyen de locomotion

38%
Motorisé

2%
Aucun

2%
Autre



Pays de Rennes

(hors Rennes métropole)

6% des jeunes accompagnés habitent une communauté de communes du Pays de Rennes. Il se caractérisent par une moyenne d'âge plus faible que l'ensemble Mission locale : 55% ont entre 18 et 21 ans.

51% ont niveau inférieur ou égal au BEP-CAP.

Ils sont hébergés chez un parent (67%) et disposent d'un moyen de locomotion motorisé (56%).

Les jeunes accompagnés répartis par :

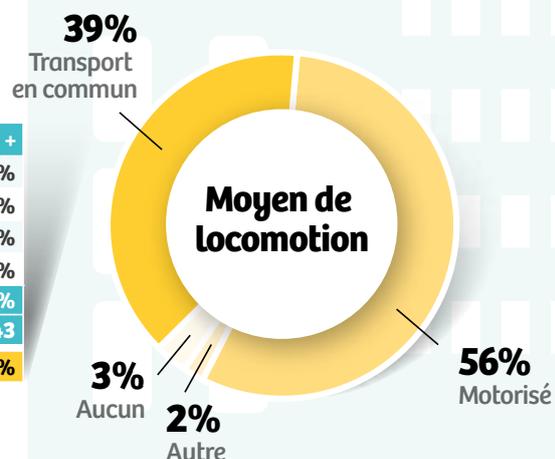
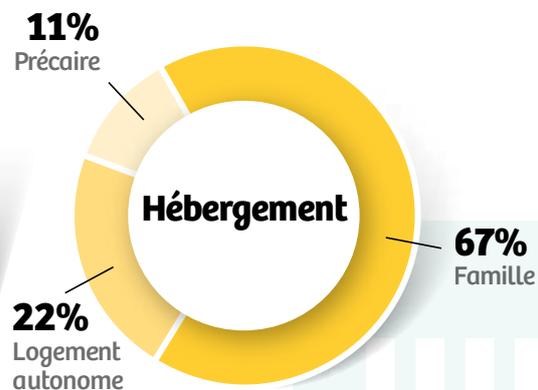
	Femme	Homme
CC du pays d'Aubigné	47%	53%
CC du Pays de Châteaugiron	51%	49%
CC du Pays de Liffré	47%	53%
CC du Val d'Ille	49%	51%
Total	49%	51%
	293	307
Mission locale Rennes	48%	52%

* Age

	Mineurs	18-21 ans	22-25 ans	+ de 25 ans
CC du pays d'Aubigné	16%	54%	29%	1%
CC du Pays de Châteaugiron	14%	55%	30%	1%
CC du Pays de Liffré	10%	54%	36%	1%
CC du Val d'Ille	14%	55%	31%	0%
Total	14%	55%	32%	1%
Mission locale Rennes	10%	50%	39%	1%

* Niveau

	Niveau Infra V	Niveau V	Niveau IV	Niveau III et +
CC du pays d'Aubigné	24%	41%	31%	5%
CC du Pays de Châteaugiron	17%	27%	48%	9%
CC du Pays de Liffré	19%	33%	41%	7%
CC du Val d'Ille	20%	31%	42%	7%
Total	19%	32%	41%	7%
	116	194	247	43
Mission locale Rennes	22%	33%	38%	7%





Pays de Brocéliande

7% des jeunes accompagnés par la Mission locale habitent le Pays de Brocéliande.

Ils sont sensiblement plus jeunes : 55% ont entre 18 et 21 ans.

54% ont un niveau inférieur ou égal au BEP-CAP.

Ils sont hébergés chez un parent (65%) et disposent d'un moyen de locomotion motorisé (53%).

Les jeunes accompagnés répartis par :

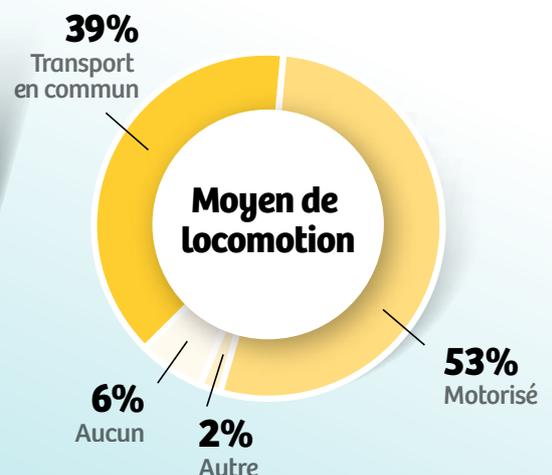
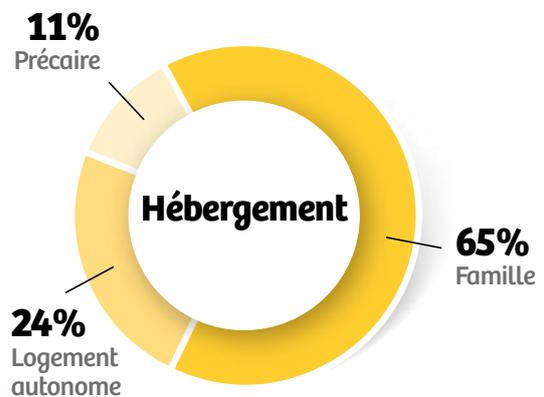
	Femme	Homme
CC de Brocéliande	47%	53%
CC de Montfort sur Meu	47%	53%
CC du Pays de Montauban de Bretagne - St Méen Le Grand	48%	52%
Total	47%	53%
	305	341
Mission locale Rennes	48%	52%

* Age

	Mineurs	18-21 ans	22-25 ans	+ de 25 ans
CC de Brocéliande	6%	53%	39%	2%
CC de Montfort sur Meu	4%	55%	39%	2%
CC du Pays de Montauban de Bretagne - St Méen Le Grand	5%	57%	35%	2%
Total	5%	55%	38%	2%
Mission locale Rennes	10%	50%	39%	1%

* Niveau

	Niveau Infra V	Niveau V	Niveau IV	Niveau III et +
CC de Brocéliande	15%	40%	39%	7%
CC de Montfort sur Meu	20%	30%	42%	8%
CC du Pays de Montauban de Bretagne - St Méen Le Grand	24%	35%	36%	5%
Total	20%	34%	39%	7%
	129	221	253	43
Mission locale Rennes	22%	33%	38%	7%





Pays des Vallons de Vilaine

7% des jeunes accompagnés par la Mission locale habitent Le Pays des Vallons de Vilaine.

Ils se caractérisent par une moyenne d'âge plus basse que l'ensemble Mission locale :

54% ont entre 18 et 21 ans.

56% ont un niveau inférieur ou égal au BEP-CAP.

Ils sont hébergés chez un parent (66%) et disposent d'un moyen de locomotion motorisé (59%).

Les jeunes accompagnés répartis par :

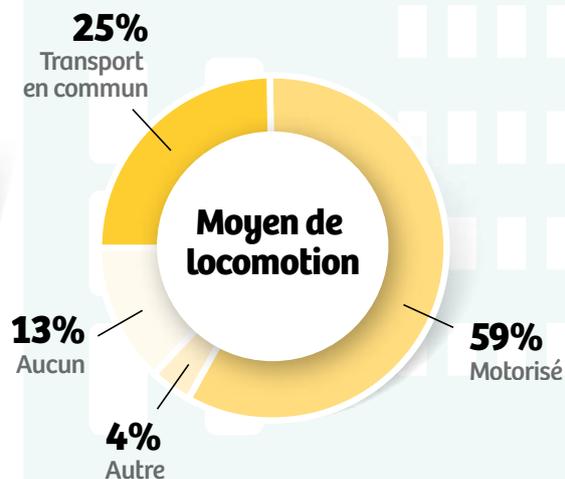
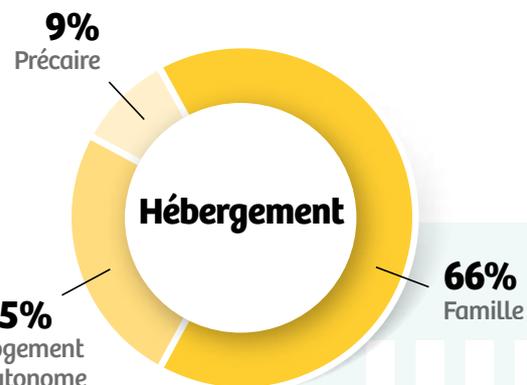
	Femme	Homme
CC de Moyenne Vilaine et Semnon	53%	47%
CC des Vallons de Haute Bretagne	45%	55%
Total	48%	52%
	320	343
Mission locale Rennes	48%	52%

* Age

	Mineurs	18-21 ans	22-25 ans	+ de 25 ans
CC de Moyenne Vilaine et Semnon	10%	54%	36%	1%
CC des Vallons de Haute Bretagne	16%	55%	28%	1%
Total	13%	54%	32%	1%
Mission locale Rennes	10%	50%	39%	1%

* Niveau

	Niveau Infra V	Niveau V	Niveau IV	Niveau III et +
CC de Moyenne Vilaine et Semnon	15%	37%	42%	7%
CC des Vallons de Haute Bretagne	22%	38%	34%	7%
Total	19%	37%	37%	7%
	127	248	243	45
Mission locale Rennes	22%	33%	38%	7%





Résultats comptables

PRODUITS	2014 (€)	2015 (€)	Prévisionnel 2016 (€)
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 503 080	5 523 868	5 524 844
Subventions Structurelles	2 579 914	2 659 934	2 752 777
Etat - CPO	1 211 970	1 216 600	1 180 462
Etat - Co-traitance Pôle Emploi	245 640	313 701	436 689
Rennes Métropole	614 635	614 635	620 628
EPCL hors Rennes Métropole	167 070	173 736	173 736
Région Bretagne	340 599	341 262	341 262
Département d'Ille et Vilaine	-	-	-
Activités spécifiques	1 297 247	2 189 019	2 168 061
Accès à l'emploi durable - FSE	227 117	251 574	195 000
Accompagnement renforcé des jeunes inscrits dans le dispositif PLIE	47 317	33 037	42 952
Action prévention Santé - Département	12 000	12 000	12 000
Action prévention Santé - Etat	9 000	10 000	10 000
Action public en grande difficulté - Département	25 500	25 500	25 500
Ateliers cuisine - Ville Rennes	3 000	-	-
Breiz Etic - Fondation Orange	4 500	-	-
CAQ - Région	57 500	56 750	57 500
Conduite supervisée - Politique de la Ville	-	10 000	-
Décrocheurs - ANI	171 300	91 200	3 500
Dernier Ecrou - Etat FIPD	10 000	10 000	10 000
Dernier Ecrou - Etat SPIP	10 000	10 000	10 000
Dernier Ecrou - GEPSA	5 000	5 000	-
Dernier Ecrou - PLIE	37 640	43 698	30 889
Dernier Ecrou - Ville de Rennes	6 000	6 000	6 000
Dispositif CARS 35 - Département	79 000	79 000	79 000
Diversification des choix professionnels - Etat DRDFE	8 000	-	12 500
Diversification des choix professionnels - FSE	-	-	12 500
Emploi d'avenirs - Etat	220 090	153 978	128 918
Garantie Jeunes	32 000	1 028 800	1 120 000
Insertion socioprofessionnelle des personnes présentant des troubles psychiques - Fil Rouge	27 283	24 250	-
Lien dans les ZUS - Etat ACSE	3 200	-	-
Mobilité actions innovantes - Département	19 000	5 000	5 000
Mission Apprentissage - Etat	16 000	16 000	-
Parrainage - ACSE	18 300	14 030	14 030
Parrainage - Etat	12 200	34 160	21 350
Plateforme Mobilité - Département	10 000	8 500	7 000
Prostitution et précarité - Etat DRDFE	4 530	5 831	-
Prostitution et précarité - Ville de Rennes	-	1 500	-
Renforcement dans les QPV - Politique de la Ville	-	-	10 000
Réussite apprentissage - Etat	-	-	128 000
Santé mentale - ARS	-	-	5 000
Sesame - DDCSPP	-	5 929	-
Sortir de la rue - Etat	50 000	50 000	60 000
Sortir de la rue - Ville de Rennes	6 000	6 000	6 000
Sortir de la rue Hébergement - DRJSCS	1 128	3 385	3 385
Sortir de la rue Hébergement - Département	2 123	-	-
100 Chances 100 Emplois - DRJSCS	8 000	-	-
101 Chances 100 Emplois - Schneider	-	8 000	-
Commission de gestion FAJ - Département	75 168	68 094	69 000
Subvention contrats aidés	79 351	111 803	83 037
Fonds gérés pour le compte d'autrui	216 385	245 462	234 125
FIPJ Aides directes - Etat	9 245	15 056	-
Chèque Mobilité - Région	40 952	43 751	50 000
Fonds sécurisation CARS - Département	20 250	10 125	10 125
Permis plus - Département	13 995	4 362	9 000
FAJ actions ind. et collectives - Département	131 943	172 168	165 000
Produits gestion courante	3 336	3 910	4 010
Reprise amortissements et prov.	34 354	58 107	19 768
Transfert de charges (Cnasea, CPAM, Uniformation)	371 844	367 436	346 103
PRODUITS FINANCIERS	2 711	3 143	3 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 510	77 066	-
Total produits	4 508 301	5 604 077	5 527 844
Report des ressources non utilisées	51 417	82 222	188 858
Déficit	-	-	111 531
Total Compte de résultat	4 559 718	5 686 299	5 828 233
Evaluation des contributions volontaire en nature	85 000	45 000	20 000
Mise à disposition de personnel	85 000	45 000	20 000
Mise à disposition de locaux	-	-	-
Total Général	4 644 718	5 731 299	5 848 233



Bilan social

	Femme	Homme	Total	RAPPEL 2014
Effectifs				
Effectif total au 31/12/2015	69	36	105	91
Effectif en CDI au 31/12/2015	53	26	79	70
Nombre de CDD au 31/12/2015	16	10	26	21
Effectif mensuel moyen 2015	60,84	35,20	96,04	79,03
Moyenne âge				
Age moyen au 31/12/2015	41,43	39,22	40,70	7,03
Ancienneté moyenne				
Ancienneté moyenne au 31/12/2015	8,57	4,93	7,32	
Répartition par emploi repère au 31/12/15 (en ETP) (**)				
Directeur	1,00	2,00	3,00	
Reponsable de secteur	2,95	2,00	4,95	
Chargé(e) de projet	3,80	2,00	5,80	
Conseille(ères) niveau 2	31,60	13,00	44,60	
Conseille(ères) niveau 1	10,90	9,00	19,90	
Chargé(e) d'accueil	-	-	-	
Chargé(e) d'animation	-	-	-	
Assistant(e) informatique	-	1,00	1,00	
Assistant(e) financier	0,80	1,00	1,80	
Assistant(e) de direction	2,00	-	2,00	
Chargé d'information et de documentation	-	1,00	1,00	
Assistant(e) de gestion	6,30	-	6,30	
Assistant(e) administratif	2,00	3,00	5,00	
Effectif mis à disposition	0,50	-	0,50	
Embauches				
Embauches en CDI	1	1	2	
Embauches en CDD	15	4	19	14
Embauches salariés de - de 26 ans	1		1	4
Embauches salariés de + de 55 ans			-	
Départs				
Démission	1	-	1	1
Rupture conventionnelle	-	2	2	1
Fin de CDD	1	1	2	
Licenciement	1	-	1	1
Retraite	-	-	-	
Handicapés				
Nombre de travailleurs handicapés	2	3	5	
Montant des rémunérations				
Masse salariale totale/effectif mensuel moyen	27 898	27 630	27 800	27 832
Formation				
Effectif Plan de formation	45	31	76	
Effectif Plan Régional de Formation	47	26	73	
Effectif Formation interne	70	25	95	
Effectif Professionnalisation (Contrat et Période)	2	-	2	
Nombre de jours ouvrés Plan de formation	105	80	185	
Nombre de jours ouvrés Plan Régional de Formation	122	70	192	
Nombre de jours ouvrés Formation interne	131	49	180	
Nombre de jours ouvrés Professionnalisation	67	-	67	

(**) non inclus les salariés détachés dans d'autres structures

ORIENTATIONS

2016

COMMUNICATION

Les communications interne et externe sont incontestablement des points faibles de notre association : site internet, messages utilisant les outils modernes de communication...

Nous avons ouvert ce chantier récemment. Au second semestre 2016, nous devrions être en mesure de proposer une communication plus adaptée aux jeunes et à nos partenaires.

ENGAGEMENT - BÉNÉVOLAT

La Mission locale s'appuie sur un nombre toujours croissant de partenaires bénévoles : parrainage, Conduite Supervisée, Mécénat de compétences, Ambassadeur de l'emploi, France Bénévolat. Ces précieuses contributions ne sont pas toujours valorisées ni même articulées entre elles, nous souhaitons nous y employer en 2016 pour être avec le concours d'un service civique.

DÉMARCHE QUALITÉ

Fin 2015, nous nous sommes engagés dans une démarche qualité visant notamment à mieux articuler les procédures internes (accueil, accompagnement, aides financières...) entre les salariés. Cette démarche va se poursuivre tout au long de l'année 2016.

LOI NOTRe

La Mission locale n'est pas décideur mais est directement concernée par les transferts ou délégations de compétences entre les différents niveaux de collectivités. Il importe qu'elle soit attentive à ces évolutions structurelles.

Ainsi, Rennes métropole a engagé une réflexion sur un rapprochement de ses outils d'insertion en particulier la MEIF et la Mission locale.

GARANTIE JEUNES

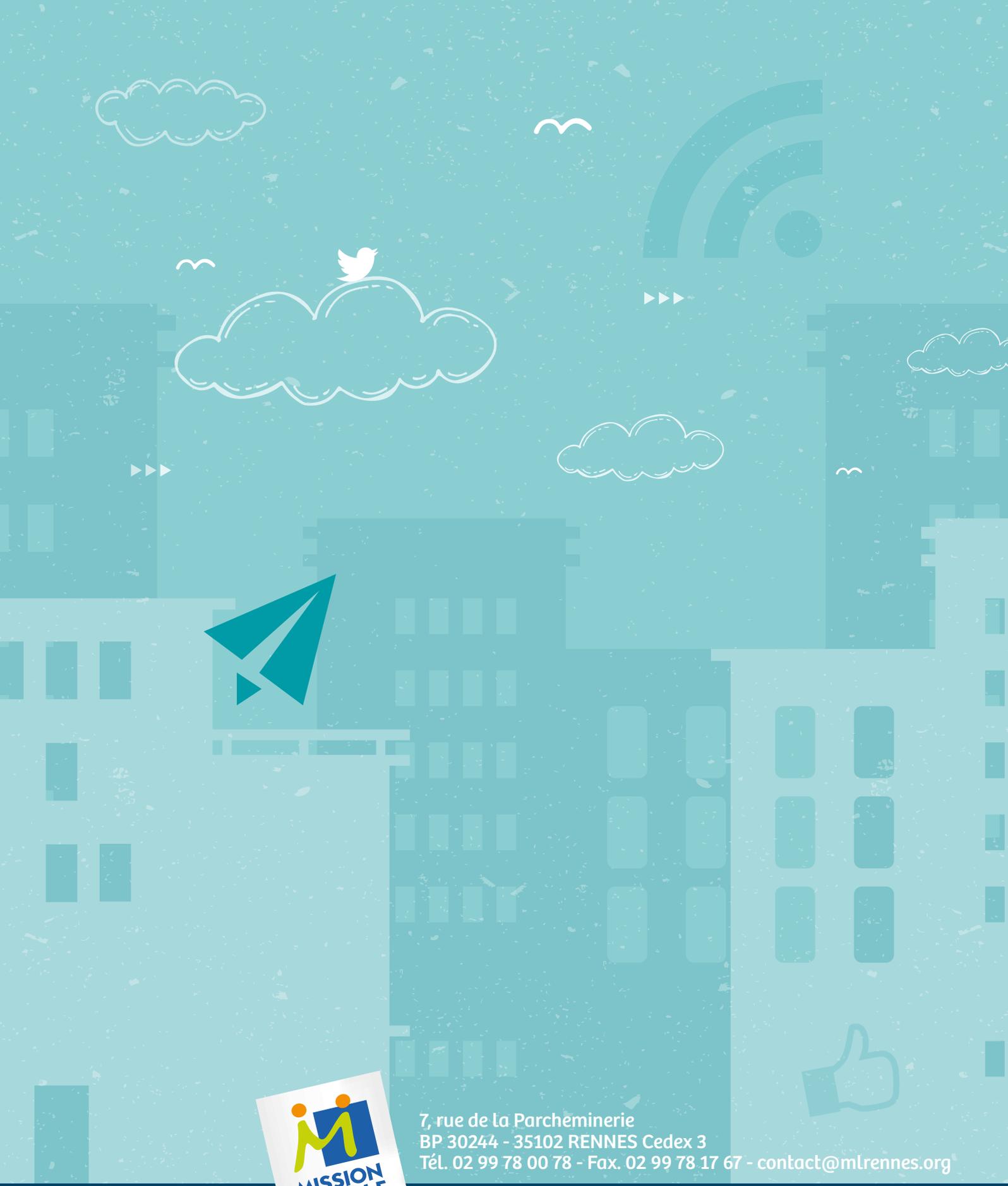
L'expérience acquise en 2015 doit nous permettre de préparer l'extension annoncée de la Garantie Jeunes sans savoir aujourd'hui si elle impactera directement notre Mission locale sur l'objectif quantitatif des bénéficiaires d'une part et leur profil d'autre part. Nous devons chercher à améliorer constamment les résultats de ce dispositif, en particulier en élargissant le réseau des entreprises partenaires.

RÉUSSITE APPRENTISSAGE

Les Missions locales d'Ille et Vilaine ont répondu à un appel d'offre national leur permettant de concentrer des moyens humains (2 salariés pour notre Mission locale) pour l'accès des jeunes à l'apprentissage.

Objectif en 2016 : 250 contrats dans le département, dont 160 pour Rennes.





7, rue de la Parcheminerie
 BP 30244 - 35102 RENNES Cedex 3
 Tél. 02 99 78 00 78 - Fax. 02 99 78 17 67 - contact@mlrennes.org

Directeur de la publication : P. Jourdan Analyses, rédaction : Y-M. Droual (Observatoire)
 Conception : agence-autrement.com - 02 99 78 09 09 Crédits photos : Mission Locale

